



AFRICA⁵⁰

RAPPORT ANNUEL 2018



CONVENTION CENTRE



AFRICA⁵⁰

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES
POUR LA CROISSANCE DE L'AFRIQUE

Africa50-Développement de projets et Africa50-Financement de projets sont deux entités légales distinctes mais complémentaires ayant des bilans financiers séparés et indépendants.

Ce document met en évidence les principales réalisations, les progrès effectués dans les activités d'investissement et les états financiers audités au 31 décembre 2018.

Sauf indication contraire, au sein de ce rapport, le nom Africa50 sera utilisé pour désigner les deux entités collectivement.





TABLE DES MATIÈRES

Introduction et faits marquants	6
Message du Président du Conseil d'administration	8
Message du Directeur général	10
Première partie : Contexte opérationnel	13
1.1 Aperçu global	14
1.2 Contexte africain	18
1.3 Approche régionale	20
1.4 Relever le défi	21
Deuxième partie : Africa50	23
2.1 Piliers stratégiques	24
2.2 Proposition de valeur	24
2.3 Secteurs prioritaires	25
2.4 Normes environnementales, sociales et de gouvernance	25
2.5 Structure opérationnelle et de direction	28
2.6 Equipe dirigeante	30
2.7 Culture de l'entreprise	32
2.8 L'équipe d'America50	33
Troisième partie : Activités d'investissements	35
3.1 Africa50-Développement de projets	36
3.2 Africa50-Financement de projets	36
3.3 Investissements	37
Quatrième partie : Regard sur l'avenir	49
Cinquième partie : États financiers	59

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS

Investir dans les infrastructures pour la croissance de l'Afrique

Africa50 est une plateforme d'investissement créée par des gouvernements africains et la Banque africaine de développement pour combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique. Elle a pour mission de mobiliser des financements des secteurs public et privé, de faciliter le développement de projets et d'investir dans les infrastructures sur le continent.

Africa50 privilégie les projets de moyenne et grande envergure ayant un fort impact sur le développement de l'Afrique tout en proposant un rendement attractif aux investisseurs. Regroupant deux véhicules de financement – le développement de projets et le financement de projets – sous une même institution, Africa50 accompagne toutes les étapes du cycle d'un projet.

Projets et Investissements

Africa50 détient à ce jour un portefeuille de 5 investissements et dispose d'un pipeline d'investissement conséquent. (Voir la Troisième Partie: Activités d'Investissement)

Le projet Nachtigal reçoit le prix de la Transaction Multilatérale Internationale 2018 par Project Finance International à Londres.



IN RECOGNITION OF OUTSTANDING ACHIEVEMENT AND SUCCESS IN THE CATEGORY OF
Global Infrastructure Deal of the Year
THE PROJECT FINANCE INTERNATIONAL 2018 AWARD IS PRESENTED TO
Nachtigal
by
Africa50, African Development Bank, African Finance Corporation, AfDB et CFC, Antje-Ingela BICEG, CDC Group, Clifford Chance, EREG ERE, EIB, Emerging Africa Infrastructure Fund, Eurofide, FMO, Government of Cameroon, Hochtief Smith Freshfields, IHRD (World Bank), IFC, Mott MacDonald, OYD, Orlisk, Proterra, Suez Generali, Standard Chartered, STCA
Paul Manning
Head of Awards
Editor



Secteurs prioritaires



ÉLECTRICITÉ



TIC*



TRANSPORT



MIDSTREAM GAZIER

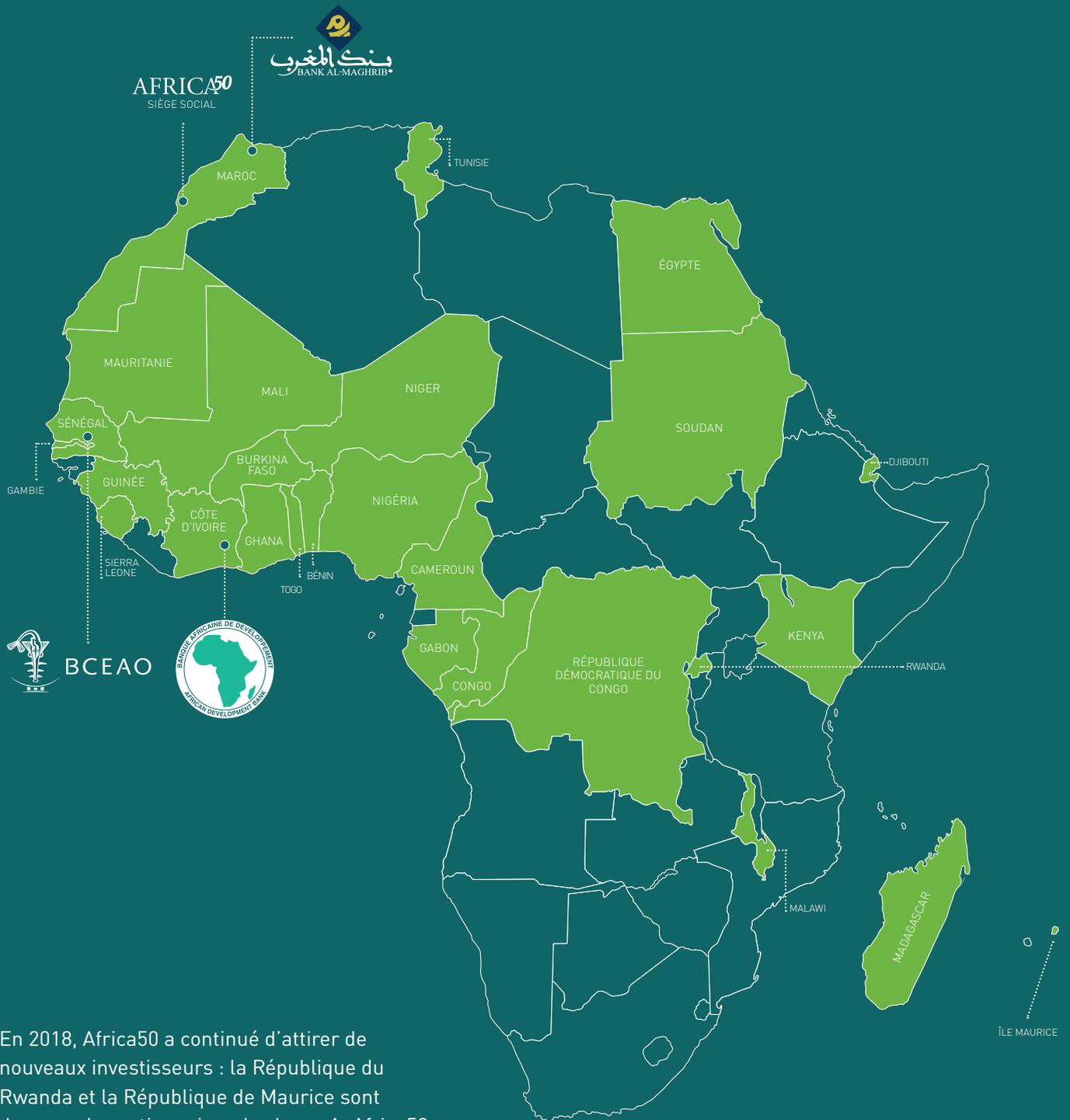
Capital engagé

871 millions USD

Actionnaires

30

*Technologies de l'information et de la communication



En 2018, Africa50 a continué d’attirer de nouveaux investisseurs : la République du Rwanda et la République de Maurice sont devenus des actionnaires de classe A. Africa50 compte à présent 27 actionnaires de classe A (États souverains africains), ainsi que trois actionnaires de classe B – la Banque africaine de développement (BAD), la Banque centrale des états d’Afrique de l’ouest et Bank Al-Maghrib. Le capital engagé s’élève à 871 millions USD. Il est prévu que deux autres pays deviennent des actionnaires de classe A en 2019.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Créer des opportunités grâce aux infrastructures



Il est urgent de combler le déficit du financement des infrastructures du continent africain, qui s'élève à 68-108 milliards USD par an, en vue d'accélérer le développement et la croissance du continent.

Cela est essentiel, surtout depuis l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine. Un continent bien connecté avec des infrastructures de classe mondiale permettra de stimuler le commerce africain sur les marchés régionaux et de le propulser dans les chaînes de valeurs mondiales.

Africa50 collabore avec divers partenaires, dont les gouvernements nationaux, les développeurs de projets et les institutions de financement du développement, pour mobiliser les investissements du secteur privé au profit de projets d'infrastructures bancables.

Depuis le démarrage de ses activités, Africa50 a participé au financement de centrales solaires, thermiques et hydroélectriques. Ses prochains

projets aideront à combler un important déficit dans le domaine des transports en Afrique centrale et permettront de développer un pôle technologique en Afrique de l'Est. D'autre part, Africa50 fait preuve de leadership dans le secteur de l'énergie, par le biais de financement d'études sur le développement du gaz naturel africain et la recherche de solutions pour accélérer la mise en place d'infrastructures, notamment en plaidant pour l'allongement des échéances de prêts alloués aux projets de construction de centrales hydroélectriques.

Par ailleurs, Africa50 intervient sur le continent avec une approche d'investissement axée sur le secteur privé et les lois du marché. Forte d'une expertise accrue en termes de développement de projets d'infrastructure et un capital de 871 millions USD qui permettent d'attirer d'autres investisseurs du secteur privé, Africa50 peut véritablement faire la différence. Dans l'exercice de son mandat, Africa50 continuera de construire des partenariats plus étendus et de s'appuyer sur son capital pour développer de nouveaux instruments innovants et mobiliser davantage de capitaux privés pour financer les infrastructures en Afrique.

Je souhaite féliciter l'équipe de direction et le personnel d'Africa50 pour leur travail et leur effort collectif, ainsi que le Conseil d'Administration, dont la moitié sont des Directeurs Indépendants, pour leur suivi diligent des activités de l'entreprise.

La marche pour combler le déficit du financement des infrastructures en Afrique a commencé et Africa50, soutenu de ses partenaires, dont la Banque africaine de développement, aidera le continent à atteindre la destination souhaitée.

Dr. Akinwumi A. Adesina



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Perspectives futures



2018 a été une autre année passionnante pour Africa50. Grâce à l'élargissement de notre équipe et avec nos structures opérationnelles bien en place, nous avons pu accroître le nombre d'investissements et nous ouvrir à d'autres secteurs tels que les TIC et les Transports. Ce n'est que le début ! Nous avons établi un solide pipeline de projets qui répondent aux besoins infrastructurels les plus pressants en Afrique.

Bien que les besoins soient importants, nous les considérons comme des opportunités. La demande croissante en matière d'infrastructures modernes émane de tous les atouts de notre continent – de vastes ressources naturelles et humaines, une gouvernance qui s'améliore, des perspectives de croissance économique à long terme, et une meilleure intégration à l'économie mondiale. À Africa50, nous avons la volonté de développer les secteurs qui peuvent tirer parti de ces avantages pour aider à construire un brillant avenir aux populations africaines.

L'un des secteurs les plus prometteurs est celui des TIC, présenté en détail dans ce rapport annuel. Les TIC ont un fort impact sur le développement par le biais d'une multitude d'applications en ligne et mobiles, tout en visant une rentabilité suffisante pour attirer les investisseurs¹. Dans ce succès africain, le continent ne s'est pas contenté de suivre le reste du monde mais joue un rôle de leader.

Selon les prévisions, plus de la moitié des africains seront des abonnés au téléphone mobile d'ici à 2025, leur apport à l'écosystème des TIC permettrait d'ajouter plus de 8 % au PIB continental d'ici 2022². L'impact sur la productivité peut être encore plus accru si l'on renforce la pénétration de l'internet à haut débit, l'un de nos principaux objectifs. A ce titre, nous travaillons avec nos actionnaires pour mobiliser les investissements privés dans ce secteur. Citons comme exemple un projet que nous avons mentionné dans le rapport annuel de l'an dernier – le projet Kigali Innovation City. Ce grand pôle technologique a pour objectif de devenir un hub d'innovation au cœur de l'Afrique. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous tenons notre Assemblée Générale des Actionnaires 2019 à Kigali.

Un autre secteur financièrement attrayant, et peut-être l'un des plus importants pour l'Afrique, est celui de l'énergie. La croissance économique régulière du continent a conduit à une hausse de 45 % de la demande d'énergie depuis le début de ce siècle³. Tandis que les hydrocarbures continuent de jouer un rôle important, les vastes ressources d'énergie renouvelable du continent sont de plus en plus exploitées. De nombreuses opportunités d'investissement

¹ https://www.itu.int/ITU-D/treg/broadband/ITU-BB-Reports_Impact-of-Broadband-on-the-Economy.pdf

² GSMA Mobile Economy Report

³ IEA Africa Energy Outlook 2017

existent, à l'instar des centrales solaires que nous avons développées et construisons en partenariat avec Scatec Solar en Égypte. Trois de ces centrales ont déjà été connectées au réseau et fournissent de l'électricité aux foyers et au tissu économique du pays, devenant ainsi le premier investissement d'Africa50 dans un pays actionnaire à démarrer ses opérations commerciales. Par ailleurs, en 2018, nous avons rejoint le programme Desert to Power de la Banque africaine de développement, qui a pour objectif de fournir de l'énergie solaire à 250 millions de personnes dans la région du Sahel⁴.

Les projets de centrales hydroélectriques à grande échelle sont également essentiels car ils permettent de produire de l'énergie propre à bas coût. C'est pour cela que nous avons investi dans le projet Nachtigal au Cameroun et que nous prenons également position en faveur d'échéances d'au moins 25 ans pour le remboursement des prêts alloués aux projets hydroélectriques (correspondant à la durée de vie des centrales), afin de les rendre plus attractifs pour les investisseurs.

Nous sommes également prêts à aider l'Afrique à exploiter ses ressources de gaz naturel en développant des infrastructures permettant d'acheminer le gaz jusqu'aux sites d'utilisation, pour l'industrie ou pour la production d'électricité. Afin de stimuler les investissements dans le secteur de façon rentable et responsable, nous nous sommes associés avec Energy Futures Initiative pour analyser les opportunités et les avantages du développement du gaz naturel, et nous avons publié le rapport « Investir dans le

gaz naturel : réussir et agir pour le bien de l'Afrique ».

Enfin, Cette année nous avons élargi notre travail au secteur des transports. Les investissements privés⁵ affluent dans le développement des ports, aéroports et chemins de fer mais il en faut davantage, notamment pour les routes, encore principalement financées par les fonds publics ou les dons. Nous nous sommes associés avec la Banque africaine de développement pour construire le pont ferroviaire et routier reliant Brazzaville et Kinshasa. Cela comblera un maillon manquant dans les couloirs de transport du continent, et profitera à l'ensemble de l'Afrique.

Heureusement, comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport annuel, nos ressources sont de plus en plus à la hauteur de nos ambitions concernant l'avenir de l'Afrique. Grâce à un capital substantiel, une équipe qui s'agrandit, et le soutien de nos actionnaires et partenaires, nous œuvrons pour aider à mettre notre continent sur la voie d'un avenir prospère et durable.

Alain Ebobissé

⁴ <https://www.afdb.org/en/news-and-events/desert-to-power-initiative-for-africa-18887/>

⁵ African Development Bank, African Economic Outlook 2019





Première partie:

Contexte
opérationnel

PREMIÈRE PARTIE: CONTEXTE OPÉRATIONNEL

1.1 Aperçu global

Après une croissance qui a duré près de deux ans, culminant à 4 % en 2017, l'économie mondiale a connu un ralentissement en 2018, chutant à 3,8 % au premier trimestre de l'année et à 3,2 % au deuxième trimestre⁶. Cette tendance s'est reflétée sur le nombre et la valeur

des transactions d'investissement dans des projets d'infrastructures conclues à l'échelle mondiale en 2018, avec 2 454 transactions d'une valeur totale déclarée à 322 milliards USD (Schéma 1.1).

2 454
TRANSACTIONS

Nombre de transactions de projets d'infrastructures conclues à l'échelle mondiale ayant bénéficié de la participation du secteur privé en 2018⁷.

(données disponibles au moment de la création de ce rapport)

322
MILLIARDS
USD

Valeur totale déclarée des 2 454 transactions de projets d'infrastructures conclues à l'échelle mondiale en 2018 (2018)⁸.

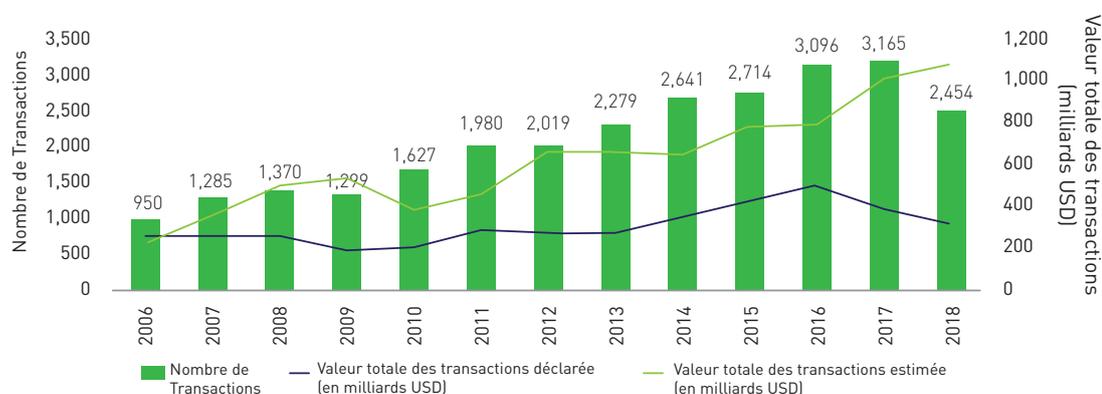
57%

Pourcentage de transactions dédiées au secteur de l'énergie renouvelable à l'échelle mondiale (2018)⁹

21%

Pourcentage des transactions d'une valeur de plus de 500 millions USD conclues à l'échelle mondiale (2018)¹⁰

Schéma 1.1: Nombre de transactions dans les infrastructures dans le monde, 2006 – 2018



(source: 2019 Preqin Global Infrastructure Report)

Les investissements dans le secteur de l'énergie ont représenté 57 à 69 % du nombre total de transactions au cours des cinq dernières années, la grande majorité se situant dans le secteur de l'énergie renouvelable (Schéma 1.2).

⁶ Perspectives de l'économie mondiale - FMI 2019

⁷ 2019 Preqin Global Infrastructure Report (données disponibles au moment de la création de ce rapport)

⁸ 2019 Preqin Global Infrastructure Report (données disponibles au moment de la création de ce rapport)

⁹ 2019 Preqin Global Infrastructure Report (données disponibles au moment de la création de ce rapport)

¹⁰ 2019 Preqin Global Infrastructure Report (données disponibles au moment de la création de ce rapport)

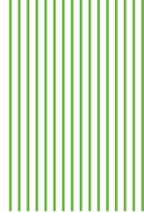
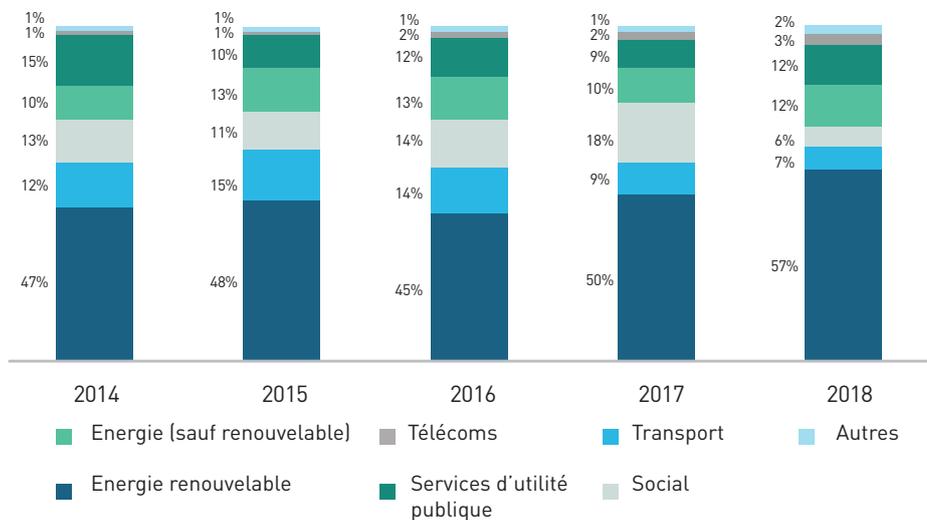


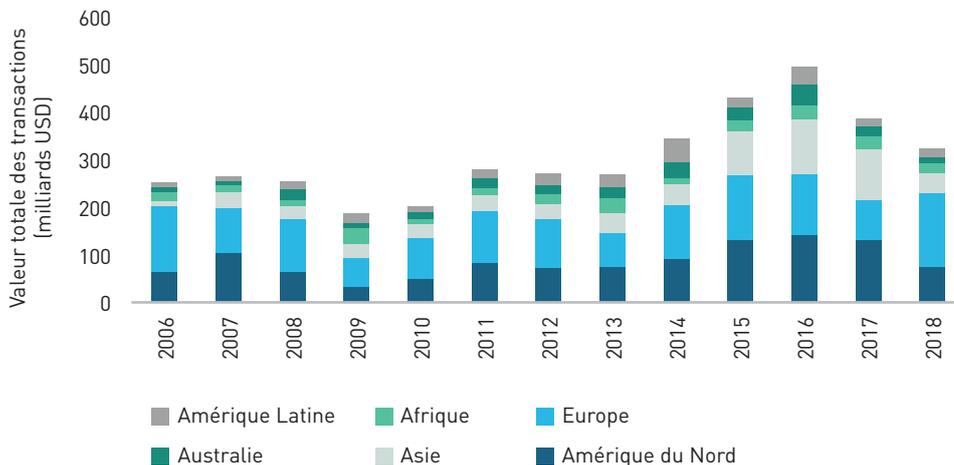
Schéma 1.2: Proportion des transactions par secteur, 2014 - 2018



(source: 2019 Preqin Global Infrastructure Report)

L'Europe et l'Amérique du Nord sont les régions qui attirent régulièrement le plus d'investissements en valeur (Schéma 1.3).

Schéma 1.3: Valeur totale des transactions par région, 2006 - 2018



(source: 2019 Preqin Global Infrastructure Report)

Les investissements dans les infrastructures suivent et influencent les tendances macroéconomiques, bien qu'il y ait de grandes variations entre les régions au niveau des besoins, des priorités et des ressources disponibles.

Plusieurs tendances dans les infrastructures émergent à l'échelle mondiale¹¹:

- Les marchés établis devraient continuer d'attirer la plupart des investissements, mais la concurrence dans le domaine des transactions bancables devrait étendre la portée géographique et la propension des investisseurs.
- Les marchés émergents pourraient privilégier les infrastructures de base, telles que la transmission d'électricité et le traitement des eaux usées, pour diminuer les goulots d'étranglement de l'énergie et les difficultés liées à l'eau.
- Les nouvelles technologies permettront aux gouvernements d'adopter une approche du développement des infrastructures plus analytique et fondée sur des données.
- Les inquiétudes croissantes liées à l'environnement devraient favoriser l'énergie renouvelable, les transports publics ou partagés, de meilleurs systèmes sanitaires et de nouveaux modèles commerciaux.

- Les solutions TIC innovantes devraient améliorer l'efficacité des infrastructures, permettant ainsi de contourner les modèles plus anciens, en particulier sur les marchés émergents, et de donner davantage de possibilités aux consommateurs.
- Les données dérivées de l'utilisation des infrastructures pourraient offrir des opportunités commerciales aux propriétaires, gérants et planificateurs d'infrastructures, et devraient accroître l'efficacité tout au long du cycle de vie des infrastructures.
- Le secteur privé devrait continuer de s'intéresser de plus en plus aux infrastructures, considérées par les investisseurs comme un investissement sûr, anticyclique, avec des rendements prévisibles.

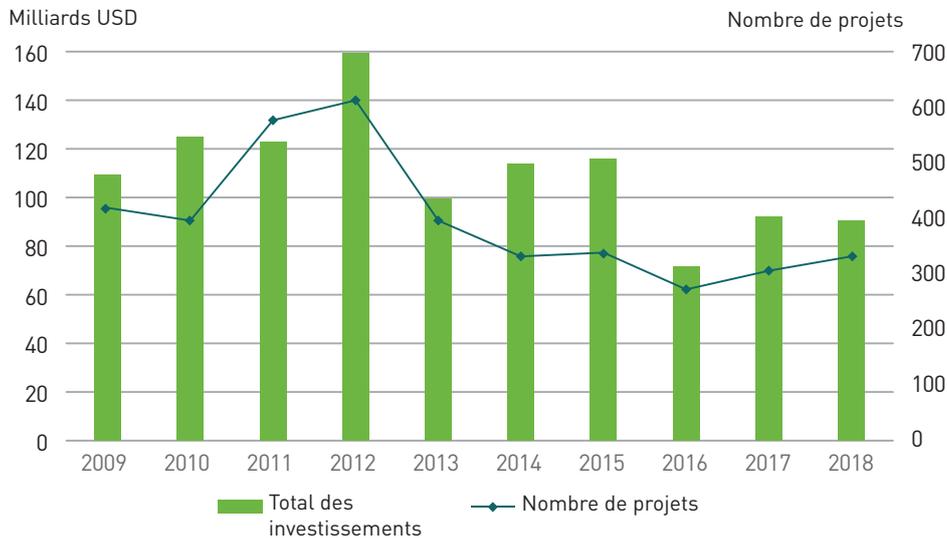
En 2018, la participation du secteur privé dans les projets infrastructurels dans les marchés émergents et les économies en développement (EMDEs) était de 90 milliards USD (engagements d'investissements) pour 335 projets, ce qui indique une baisse de 3% par rapport à 2017¹² (Schéma 1.4). Cependant, le nombre de projets s'est accru en 2018 par rapport aux 309 projets enregistrés en 2017¹³.

¹¹ Principalement le rapport KPMG 2019 : "Emerging Trends in Infrastructure"

¹² Banque mondiale, 2018 Private Participation in Infrastructure Annual Report

¹³ Banque mondiale, 2018 Private Participation in Infrastructure Annual Report

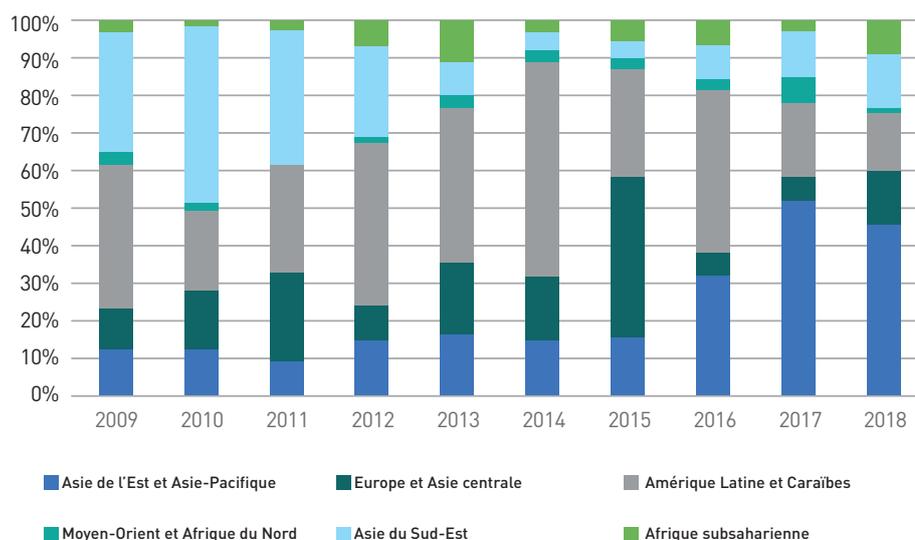
Schéma 1.4: Engagements d'investissement dans les infrastructures avec participation du secteur privé dans les marchés émergents et les économies en développement, 2009-2018



(source: Banque mondiale, 2018 Private Participation in Infrastructure Annual Report)

41 pays faisant partie des marchés émergents et économies en développement ont reçu des engagements d'investissement dans les infrastructures avec la participation du secteur privé en 2018 ; L'Asie de l'Est et le Pacifique est la région en tête avec 41 milliards USD, suivie par l'Amérique Latine et les Caraïbes. Les engagements d'investissement privés en Afrique Subsaharienne ont presque triplé par rapport à 2017, mais ils ont enregistré une baisse dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord¹⁴ (Schéma 1.5).

Figure 1.5: Part régionale des engagements d'investissement privés dans les marchés et émergents et économies en développement (EMDEs), 2009-2018



(source: Banque mondiale, 2018 Private Participation in Infrastructure Annual Report)

14 Banque mondiale, 2018 Private Participation in Infrastructure Annual Report

1.2 Contexte africain

La croissance économique africaine continue de progresser. Elle est également plus diversifiée, nourrie par l'essor de la production agricole, la hausse de la demande des consommateurs et l'augmentation des investissements publics. Certains facteurs peuvent présenter des risques : les tensions qui pèsent sur le commerce mondial, la hausse des taux d'intérêt, les inquiétudes liées à la sécurité et l'incertitude autour des prix des matières premières agricoles.¹⁵

Les investissements dans les infrastructures sont en progression. Le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) indique qu'en 2017, les financements dédiés aux infrastructures en Afrique – issus des secteurs privé et public – ont atteint 81,6 milliards USD, soit une hausse de 22 % par rapport à 2016, et le plus haut niveau depuis 2010. L'État est toujours la principale source de fonds en Afrique, représentant 42 % des investissements, mais le secteur privé est de plus en plus présent. Selon la Banque mondiale, la valeur des projets auxquels le

secteur privé a participé en Afrique s'élevait à 5,2 milliards USD en 2017 – contre 3,6 milliards USD en 2016. Toutefois, la valeur des projets financés intégralement par le secteur privé n'a pas dépassé 2,3 milliards USD¹⁶.

Les investissements par région sont équilibrés, sauf pour l'Afrique centrale qui n'a reçu que 6 milliards USD en 2017 (Schéma 1.6). Les secteurs des transports et de l'énergie sont dominants, suivis de l'eau et du secteur des TIC relativement bien développé. Une analyse de l'ICA suggère que le déficit de financement des infrastructures est beaucoup plus important dans certains secteurs que dans d'autres : l'eau affiche un déficit de plus de 80 % mais les transports de 8 % seulement (Schéma 1.7).¹⁷

¹⁵ African Development Bank, *African Economic Outlook 2019*

¹⁶ ICA, *Infrastructure Financing Trends in Africa – 2017*

¹⁷ ICA, *Infrastructure Financing Trends in Africa – 2017*



Schéma 1.6: Le financement des infrastructures par région en 2017

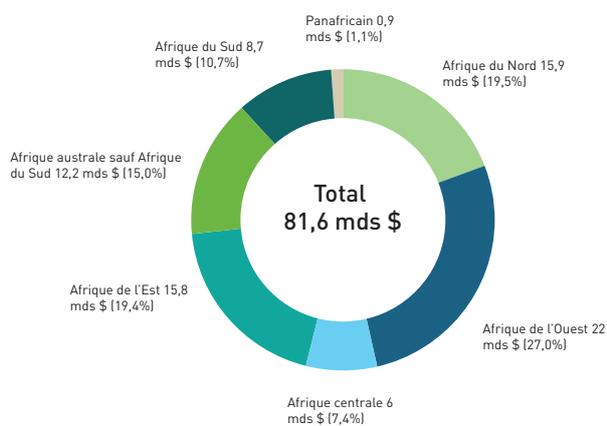
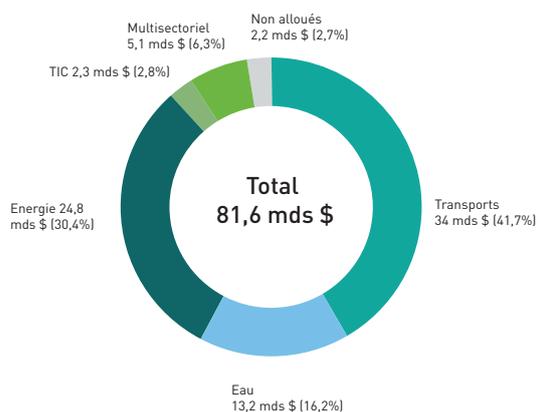


Schéma 1.7: Le financement des infrastructures par secteur en 2017



[source: Infrastructure Consortium for Africa, Infrastructure Financing Trends in Africa – 2017]

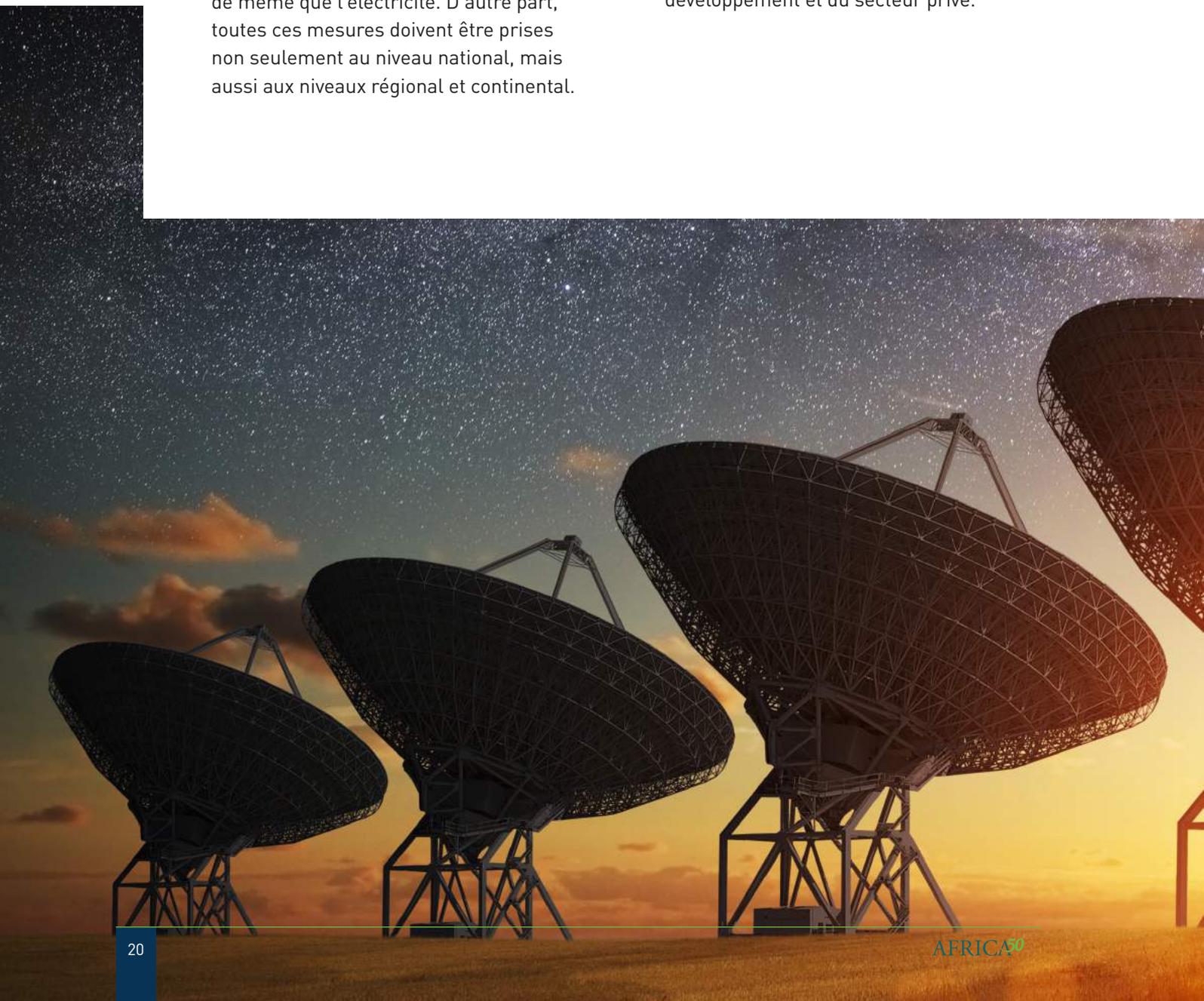


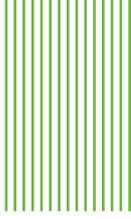
1.3 Une approche régionale

Les infrastructures sont essentielles non seulement à l'industrialisation mais aussi au libre-échange. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) a été mise en vigueur en juin 2019, et l'amélioration des infrastructures est nécessaire pour lui assurer un succès durable. Le libre-échange nécessite des routes, des chemins de fer et des ports pour relier les pays d'Afrique entre eux et avec le reste du monde. En outre, une meilleure connectivité internet est indispensable pour faciliter le commerce électronique et échanger des services, de même que l'électricité. D'autre part, toutes ces mesures doivent être prises non seulement au niveau national, mais aussi aux niveaux régional et continental.

La libéralisation des échanges permettrait aux productions agricoles et industrielles de traverser les frontières nationales, offrant des économies d'échelle aux investisseurs et ouvrant des marchés plus vastes et de nouvelles opportunités aux entreprises.

Les projets liés à la ZLEC sont critiques au développement du continent. Aucun pays ne peut promouvoir le libre-échange seul ; il faut une coopération concertée entre les gouvernements, ainsi que l'appui des institutions de financement du développement et du secteur privé.





1.4 Relever le défi

Africa50 estime que le développement des infrastructures nécessite une approche collaborative. Les gouvernements doivent travailler aux côtés du secteur privé, des institutions de financement du développement et d'autres financiers pour réduire les risques et assurer un rendement sur investissement raisonnable. Cette collaboration doit être encouragée à toutes les étapes du cycle de projet et comprend ces différents volets :

- **Renforcer les régimes contractuels** pour diminuer l'incertitude qui pourrait être occasionnée par les changements politiques, afin que les investisseurs puissent anticiper les flux de trésorerie et se sentir en sécurité lors de la mise à disposition de leurs fonds.
- **Augmenter les ressources allouées à la préparation des projets** afin d'établir une réserve de projets bancables ayant un fort impact sur le développement.
- **Améliorer les capacités et compétences du secteur public** en matière de développement et de financement de projets dans le but d'améliorer le climat des investissements dans les infrastructures.
- **Moderniser les cadres de partenariat public-privé** pour permettre aux gouvernements et institutions parapubliques de mieux gérer leurs engagements avec les investisseurs privés.







Deuxième partie: Africa50

Vision 2030

Africa50 est une plateforme d'investissement de premier plan dédiée aux infrastructures, dont l'actionnariat comprend tous les pays africains. Son intervention permet d'accélérer l'exécution de projets privés et de partenariats public-privé essentiels, tout en mobilisant des capitaux importants à l'échelle mondiale. Son impact sur le développement du continent touche positivement la vie de millions d'Africains. Partenaire de choix pour les gouvernements et les investisseurs privés, Africa50 attire des professionnels talentueux et dévoués qui mettent leur passion au service du développement du continent.

DEUXIÈME PARTIE: AFRICA50

2.1 Piliers stratégiques



Africa50-Développement de projets

vise à développer un pipeline de projets prêts pour l'investissement

Africa50-Financement des projets

investit des fonds propres et quasi-fonds propres conjointement avec des partenaires stratégiques

Africa50 mobilise des financements des secteurs public et privé en Afrique et à l'échelle mondiale

2.2 Proposition de valeur

Principale proposition de valeur d'Africa50 :

- Une équipe d'investissement expérimentée avec des compétences transactionnelles démontrées
- Des relations étroites avec nos actionnaires afin de surmonter les potentiels obstacles en matière de développement de projets
- Un accès prioritaire au flux de transactions, dès les phases de développement de projets et de dialogue avec les actionnaires
- Une atténuation des risques spécifiques aux pays à travers un engagement du secteur public à haut niveau
- Un accès à des financements concurrentiels, notamment des emprunts à long terme octroyés par la Banque africaine de développement et d'autres institutions de financement du développement

- Un engagement vis-à-vis des normes environnementales, sociales et de gouvernance reconnues au niveau international
- Une approche s'inspirant des méthodes du secteur privé en matière de prise de décision et d'exécution

Africa50 peut mobiliser des capitaux privés en :

- servant de lien entre ses actionnaires gouvernementaux et les investisseurs privés;
- développant des projets bancables et prêts pour l'investissement;
- exploitant ses investissements de capitaux pour accéder au crédit;
- persuadant les investisseurs institutionnels des avantages qu'ils ont à investir dans les infrastructures africaines.

2.3 Secteurs prioritaires

Africa50 donne priorité aux investissements dans les secteurs de l'énergie, des TIC, des transports et du midstream gazier.



ÉNERGIE

L'électricité stimule l'industrialisation et la croissance économique inclusive



TIC

Les TIC ont un fort effet multiplicateur sur les économies. Elles permettent de faciliter l'innovation et l'accès aux services



TRANSPORTS

Les transports sont critiques pour stimuler la compétitivité, le commerce, l'accès aux services sociaux et l'intégration régionale



MIDSTREAM GAZIER

Le gaz naturel sert de matière première industrielle et fournit de l'énergie

2.4 Normes environnementales, sociales et de gouvernance

Africa50 s'engage à respecter les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) reconnues au niveau international, et est en train de rédiger sa politique d'entreprise dans ce domaine. Nous reconnaissons que la mise en œuvre de pratiques saines en matière d'ESG peut augmenter l'impact de nos investissements en termes de développement, améliorer le profil risque-rendement et renforcer notre

réputation ainsi que celle des sociétés faisant partie de notre portefeuille. Compte tenu du rôle catalyseur des infrastructures, Africa50 contribue aux efforts consentis par les pays Africains pour respecter leurs engagements dans le cadre des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et participe aux Cinq Grandes Priorités de la Banque africaine de développement.



Les cinq Grandes Priorités (High 5's) de la Banque africaine de Développement

But/Objectif 2025



01 Éclairer l'Afrique et alimenter l'Afrique en énergie



02 Nourir l'Afrique



03 Industrialiser l'Afrique

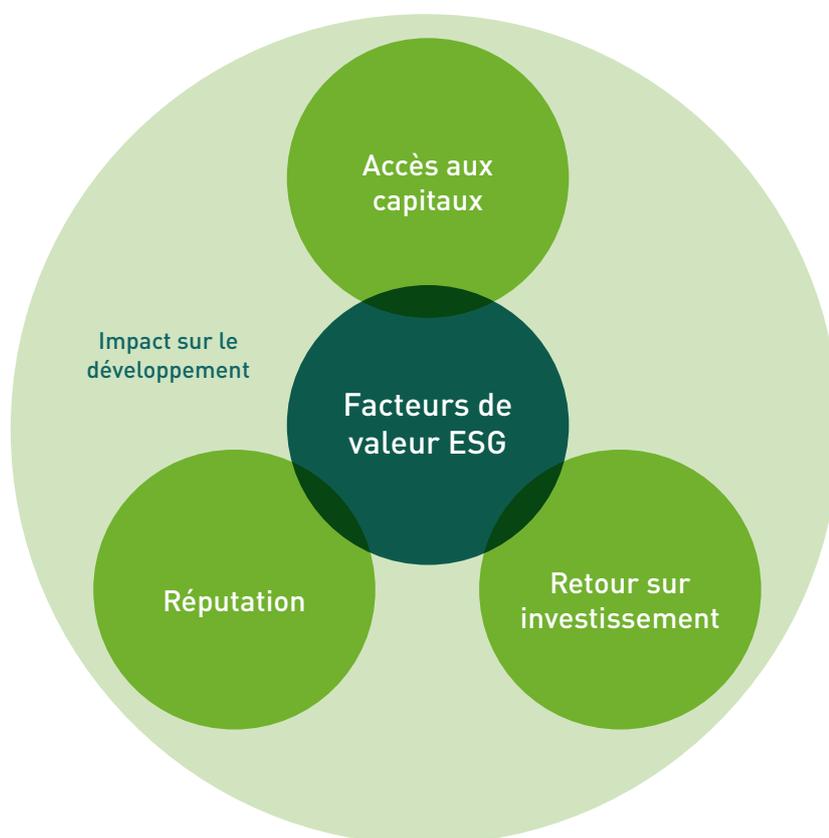


04 Intégrer l'Afrique



05 Améliorer la qualité de vie des populations africaines

Perspectives d’Africa50 sur les facteurs de valeur ESG



Accès aux capitaux

La performance ESG aide à obtenir des capitaux d’investissement

Retour sur investissement

Les facteurs ESG influent sur le risque et le rendement d’un investissement

Réputation

La conformité ESG augmente la valeur de la marque

Impact sur le développement

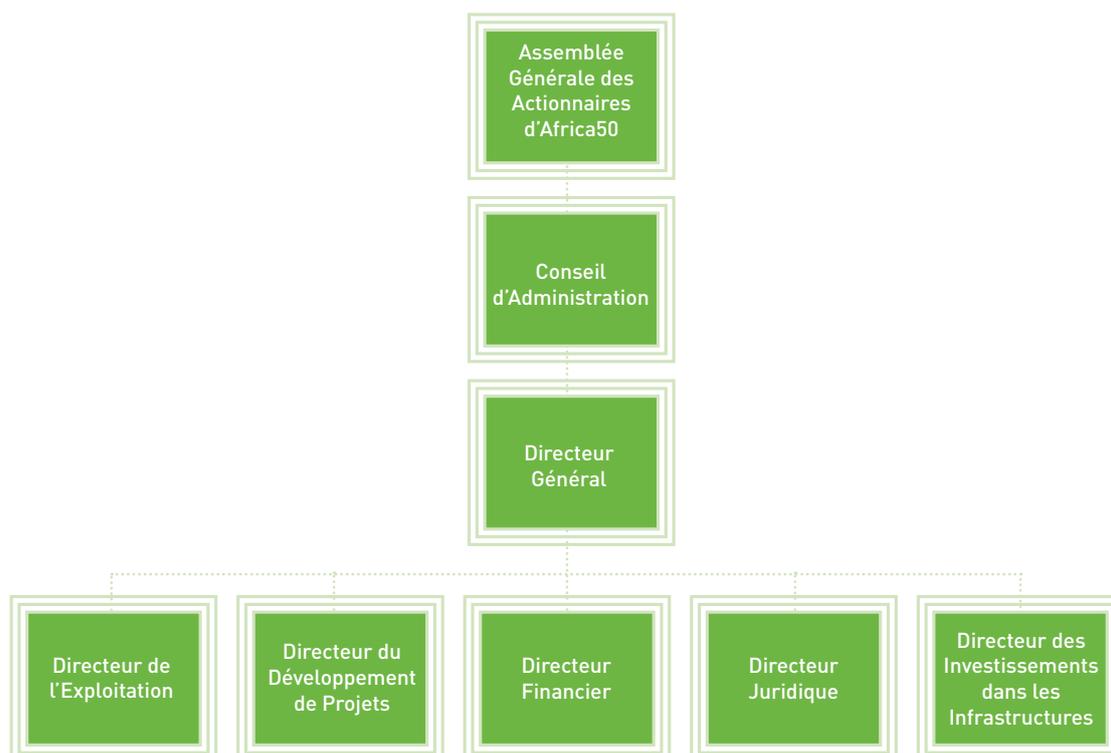
Les normes ESG renforcent la durabilité et les avantages pour la société à long terme

En investissant dans les infrastructures, Africa50 souhaite promouvoir la croissance économique durable, la création d’emplois, et l’amélioration des conditions de vie des populations, tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures.

2.5 Structure d'exploitation et de gestion

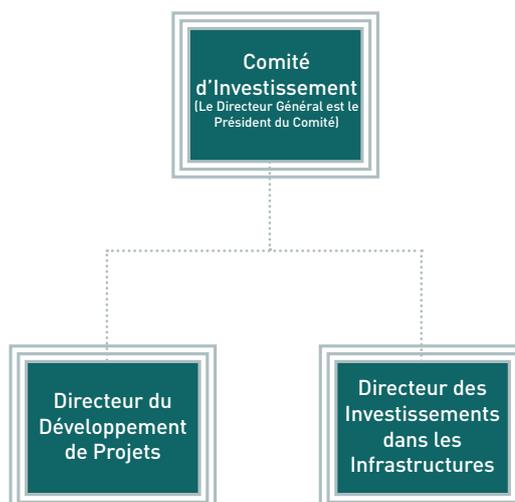
Africa50 assure l'indépendance et la qualité de ses investissements grâce à des structures de gouvernance, de gestion et juridiques solides.

Structure organisationnelle



Structure décisionnelle d'investissement :

Une fois qu'une transaction potentielle est considérée comme viable par les équipes d'investissement, soit sous la supervision du Directeur du développement de projets ou de celle du Directeur des Investissements dans les infrastructures, la transaction est présentée au Comité d'investissement d'Africa50 pour approbation. Avant de présenter la transaction au Comité d'investissement pour approbation finale, les équipes effectuent une étude approfondie tout en menant des consultations, des missions de due diligence et élaborent une structuration de la transaction, en vue d'évaluer son adéquation avec les critères d'investissement d'Africa50. Le Comité d'investissement est composé du Directeur général d'Africa50 et d'experts indépendants externes ayant une vaste expérience en matière d'investissement dans les secteurs prioritaires d'Africa50.





2.6 Leadership

Conseil d'Administration



Akinwumi Adesina

Président du Conseil d'administration
Président de la Banque africaine de développement



Imoni Akpofure

Associé principal,
KINA Advisory Ltd



Nouaman Al Aissami

Vice-administrateur
chargé du pôle
secteur financier,
département du
trésor et des finances
extérieures, ministère
des finances,
Royaume du Maroc



Charles O. Boamah

Vice-président
senior, Banque
Africaine de
Développement



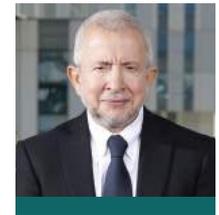
**Mohamed
Hammam**

Ancien assistant
du ministre de
la coopération
internationale,
République arabe
d'Égypte



**Monhla Wilma
Hlahla**

Présidente des
conseils de Royal
Bafokeng Holdings
et Denel SOC
Limited



Assaad Jabre

Membre du Conseil
de la Fondation
Mobile for
Development et du
comité stratégique
de l'Agence France
Trésor



Amadou Kane

Président, AKA
Associates, ancien
ministre des
finances, Sénégal



Sophie L'Helias

Cofondatrice de
l'International
Corporate
Governance
Network et
fondatrice de
LeaderxxChange



Albert Mugo

Ancien directeur
général et PDG de
Kenya Electricity
generating Company



**Félicité Célestine
Omporo-Enouany**

Conseillère chargée
des relations
économiques et
des institutions
financières, ministère
de l'économie
(ministère d'État),
République du Congo



Henri Rabarijohn

(Jusqu'au 11 juillet 2019)
Président
du Conseil
d'administration,
BNI Madagascar
Bank

Équipe de direction



Alain Ebobissé

Directeur Général



Carole Wainaina

Directrice de
l'Exploitation



Koffi Klousseh

Directeur du
Développement de
Projets



Eric Ouedraogo

Directeur Financier



Kimberly Heimerl

Directrice Juridique



Raza Hasnani

Directeur des
Investissements dans
les Infrastructures

2.7 Culture d'entreprise



Nous nous engageons à **faire la différence** dans la vie des Africains à travers notre contribution à l'amélioration des infrastructures du continent.

Nous accordons de la valeur au **travail d'équipe** et à la diversité, nous nous inspirons et apprenons des uns et des autres en vue de maîtriser les rouages de l'univers complexe du développement des infrastructures.

Nous reconnaissons et récompensons la **performance**, nous stimulons l'apport d'idées innovantes, tout en aidant nos collaborateurs à se développer sur les plans personnel et professionnel.

Nous mettons l'accent sur **l'apprentissage continu et le développement**, nous valorisons la créativité et l'esprit d'initiative tout en offrant un cadre de gestion bien structuré.

Nous nous attelons continuellement à faire preuve de **leadership d'intendance** et recherchons l'excellence dans la conduite de nos affaires, notamment à travers une utilisation prudente, efficace et éthique des ressources pour maximiser notre impact.

2.8 L'équipe Africa50

L'équipe Africa50 a connu une croissance constante. En 2018, les effectifs ont atteint 45 membres. Les nouveaux recrutements ont été principalement axés sur l'étoffement des équipes d'investissement. L'équipe de direction est au complet et les équipes d'Africa50 – Développement de projets et d'Africa50 – Financement des projets sont presque entièrement constituées. Par ailleurs, le Conseil d'Administration a été élargi de cinq administrateurs indépendants en 2018.

Le personnel d'Africa50 se caractérise par la diversité et l'équilibre hommes-femmes, des âges et des origines nationales. Il est composé de 53 %

d'hommes et de 47 % de femmes, un tiers étant âgé de 20 à 30 ans, un tiers de 30 à 40 ans et un tiers de 40 à 60 ans. Les origines nationales sont tout aussi diverses et se composent de 20 pays, dont les États-Unis, la France, Haïti, l'Inde et le Pakistan et 15 États africains (Burkina Faso, Botswana, Cameroun, Érythrée, Gabon, Ghana, Kenya, Maroc, Niger, Nigeria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Togo). La plupart des membres de l'équipe proviennent de grandes entreprises du secteur privé tandis que d'autres ont acquis leur expérience auprès d'institutions de financement du développement et de gouvernements.







Troisième partie:
Activités
d'Investissement

TROISIÈME PARTIE: ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

3.1 Africa50- Développement de projets

3.1.1 Stratégie

- Identifier des projets d'infrastructures majeurs dans les pays actionnaires en garantissant leur cohérence avec les priorités nationales en matière de développement.
- Mettre à profit le soutien des gouvernements afin d'atténuer les risques et retards d'exécution.
- En tant que sponsor minoritaire actif, collaborer avec des développeurs fiables pour garantir l'exécution du projet.
- Collaborer avec d'autres institutions, notamment la Banque africaine de développement, dans le cadre de la préparation des projets, de l'octroi de garanties, de financements concessionnels et commerciaux, de soutien transactionnel et de financements publics.

3.1.2 Structure

- **Modèle :** Capital-risque – financement du risque en phase de démarrage en prévision d'un rendement et du droit d'investir des fonds propres au moment de la clôture financière.
- **Capital engagé :** 90 354 000 USD.
- **Volume d'Investissement par projet :** jusqu'à 10% du capital engagé dédié aux investissements en phase de démarrage.

3.2 Africa50- Financement des projets

3.2.1 Stratégie

- Investir des fonds propres et quasi-fonds propres dans des opérations d'infrastructures privées et Partenariats Public-Privé.
- Obtenir des rendements ajustés au risque attractifs tout en produisant un impact en termes de développement.
- Identifier des projets en externe et par le biais d'Africa50 PD – Développement de projets.
- Occuper une position d'influence dans les sociétés bénéficiant des investissements et créer de la valeur en exerçant ce rôle.
- Catalyser les capitaux externes d'autres investisseurs commerciaux et institutionnels.

3.2.2 Structure

- **Modèle :** capital-investissement dans les infrastructures.
- **Capital engagé :** 781 292 000 USD.
- **Volume d'Investissement par projet :** de 20 à 80 millions USD, mais flexible au cas par cas.

3.3 Investissements

3.3.1 Investissements en portefeuille

Africa50 - Développement de projets

Nom	Pays	Secteur	Statut	Date de l'approbation CI** définitive - Développement de Projets	Montant de l'engagement - Développement de Projets (en milliers de USD)
Malicounda	Sénégal	Énergie	JDA* Signé / en cours	16 mars 2017	2 000
Scatec Nigeria	Nigeria	Énergie	JDA Signé /En suspens	12 décembre 2016	1 600

Africa50 - Financement de projets

Nom	Pays	Secteur	Statut	Montant engagé - Développement de Projets (en milliers de USD)	Date de l'approbation CI** définitive - Développement de Projets	Date de l'approbation CI** définitive Financement de projets	Montant de l'engagement - Financement de Projets (en milliers de USD)
Nachtigal	Cameroun	Énergie	Clos	600	17 septembre 2018	4 décembre 2018	47 510
Room 2 Run	Panafricain	Multisecteurs	Clos	n.a.	n.a.	16 juillet 2018	30 000
Scatec Egypt	Égypte	Énergie	Clos	7 800	31 may 2017	17 octobre 2017	29 741

* JDA : Joint Development Agreement) – Accord de co-développement

** CI : Comité d'investissement



CENTRALE ÉLECTRIQUE DE MALICOUNDA

(Investissement du portefeuille Développement de projets)



Sénégal

Développement d'une centrale thermo-électrique au cycle combiné de 120 MW

Date d'approbation
Mars 2017

Montant engagé
Développement de
projets : 2 000 000 USD



Une centrale thermique à cycle combiné de 120 MW située à Malicounda, à 85 kilomètres de Dakar. Au départ, elle sera exploitée au fioul, avant d'être convertie au gaz naturel lorsque celui-ci deviendra disponible dans les sites récemment découverts. L'électricité générée devrait être retransmise au réseau par le biais d'une sous-centrale de distribution existante.

Rôle d'Africa50 :

Africa50 a collaboré avec Senelec (l'opérateur national de distribution d'électricité) pour sélectionner un partenaire stratégique (Melec PowerGen). Le consortium de sponsors travaille actuellement sur l'obtention d'un financement par emprunt. La phase de construction devrait démarrer au cours de l'année 2019.

Partenaires :

Senelec et Melec PowerGen.
La Banque africaine de développement est le chef de file de la transaction (Mandated Lead Arranger).

Points fondamentaux :

La centrale vise à contribuer à l'augmentation de la production d'électricité au Sénégal. La conversion

de la centrale vers une alimentation par le gaz devrait permettre de diminuer davantage les coûts et assurera une production énergétique plus propre. Une Convention d'Achat d'Électricité avantageuse sur 20 ans avec un tarif de rachat concurrentiel permettra d'attirer les investisseurs dans le cadre d'un modèle de développement BOOT (construction, possession, exploitation et transfert).

Impact en matière de développement :

Le projet s'inscrit dans la stratégie du gouvernement sénégalais visant à augmenter la production d'énergie tout en réduisant le coût d'électricité pour le consommateur. Elle permettrait d'augmenter la capacité de production d'environ 17 % et de réduire les coûts d'environ 14 %, ce qui pourrait entraîner une baisse des tarifs de 3 à 7 %. En outre, la centrale aidera à satisfaire les charges de base, ce qui facilitera l'intégration de l'électricité renouvelable intermittente dans le réseau du pays. Environ 150 emplois devraient être créés au cours de la phase de construction.



CENTRALE SOLAIRE SCATEC NIGERIA

(Investissement du portefeuille Développement de projets)



Nigeria

Développement d'une centrale solaire photovoltaïque de 100 MW



Date d'approbation
Décembre 2016

Montant engagé
Développement de projets :
1 600 000 USD

Développement d'une centrale solaire de 100 MW dans l'État du Jigawa au Nigeria, sur un site de 200 hectares qui est actuellement utilisé pour l'agriculture.

Rôle d'Africa50 :

Agir en tant que partenaire de développement du projet et bailleur de fonds à long terme. Faciliter les interactions avec les organismes publics et les prêteurs potentiels.

Partenaires :

Africa50, Scatec Solar, Norfund

Points fondamentaux :

La centrale bénéficie de ressources solaires fiables et d'un accès direct au réseau dans le cadre d'une Convention d'Achat d'Électricité sur 20 ans conclue avec Nigerian Bulk Electricity Trading. L'électricité sera évacuée par une ligne aérienne de transmission de 132 kV dédiée qui permettra de raccorder la centrale à la sous-centrale de Dutse située à 3,7 kilomètres du site du projet.

Impact en matière de développement :

La centrale produira environ 200 GWh d'électricité par an, ce qui permettra d'augmenter la capacité de production de 2 %. Elle contribuerait à réduire le déficit énergétique du pays, que les utilisateurs tentent de combler par le biais de générateurs polluants et coûteux. Elle permettrait d'éviter l'émission d'environ 120 000 tonnes de CO2 par an et pourrait réduire la pollution davantage après un éventuel raccordement des ménages à cette nouvelle source d'électricité. Selon les prévisions, 200 à 300 emplois devraient être créés pendant la phase de construction et 10 à 15 emplois pendant l'exploitation.



CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE NACHTIGAL

(Investissement du portefeuille Financement de projets)



Cameroun

Construction et exploitation d'une centrale hydroélectrique de 420 MW



Date d'approbation
Décembre 2018

Montant engagé
Développement de
projets : 600 000 USD

Financement de projets :
47 510 000 USD

Construction et exploitation d'une centrale hydroélectrique de 420 MW au Cameroun près des chutes de Nachtigal, à 65 kilomètres de Yaoundé, ainsi que d'une ligne de transmission de 50 kilomètres vers Nyom. Cette centrale sera achevée en 2023 et exploitée dans le cadre d'une concession de 35 ans.

Rôle d'Africa50 :

Africa50 a acquis 15 % des parts de la Nachtigal Hydro Power Company (NHPC) auprès du gouvernement du Cameroun.

Partenaires :

L'actionnariat de NHPC est composé comme suit : EDF (40 %), SFI (20 %), République du Cameroun (15 %), Africa50 (15 %) et STOA (10%).

Points fondamentaux :

Le projet se compose de barrages en béton compacté au rouleau, d'un canal d'amenée, d'une centrale électrique dotée de sept générateurs, d'une sous-centrale de production et d'une ligne de transmission. Le réservoir de 421 hectares contiendra 27,8 hectomètres cubes d'eau. Le coût total d'1,2 milliard d'euros sera financé par des fonds propres et un ensemble de

prêts de banques commerciales et d'institutions de financement du développement. Le groupe prêteur coordonné par la SFI comprend 11 institutions de financement du développement et quatre banques commerciales coordonnées par la banque Attijariwafa du Maroc. La Banque mondiale a consenti une garantie partielle du risque.

Impact en matière de développement :

Nachtigal s'inscrit dans la mise en œuvre du plan de développement du Cameroun pour favoriser la viabilité du secteur de l'énergie et l'accès à l'électricité. L'ouvrage produira en moyenne près de 3 000 GWh par an, ce qui permettrait de couvrir 30% des besoins énergétiques du pays. L'électricité produite sera vendue à l'opérateur national actuel, à un prix compétitif, au bénéfice des consommateurs camerounais et du développement économique et industriel du pays. D'importantes retombées économiques sont attendues, avec notamment la création de près de 1500 emplois directs pendant la phase de construction, dont 65% d'emplois au sein des populations locales et plusieurs emplois permanents au terme du projet en 2023.



ROOM2RUN TITRISATION SYNTHÉTIQUE

(Project Finance portfolio investment)

Panafricain

Mutisectoriel

Date d'approbation

Juillet 2018

Montant engagé

Financement de projets :
30 000 000 USD

Programme de titrisation synthétique d'1 milliard USD d'un portefeuille de prêts panafricains octroyés par la Banque africaine de développement.

Rôle d'Africa50 :

Africa50 et Mariner Investment Group (une société de placement américaine) ont investi par le biais d'un Contrat de Protection du Risque.

Partenaires :

La Banque africaine de développement, Mariner Investment Group, Africa50 et la Commission européenne.

Points fondamentaux :

Room2Run constitue le tout premier portefeuille de titrisation synthétique réalisé entre une banque multilatérale de développement et des investisseurs du secteur privé. Il lance le recours à l'opération de titrisation et de transfert de risque de crédit sur le segment jusqu'à présent inexploré des marchés financiers. La transaction fait directement suite au Plan d'action du G20 pour l'optimisation des BMD. Structuré sous forme de titrisation synthétique par Mizuho International, Room2Run transfère le risque de crédit

mezzanine sur environ 50 prêts provenant du portefeuille de prêts non souverains de la Banque africaine de développement, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports, des finances et des actifs de fabrication. Le Fonds européen pour le développement durable de la Commission européenne apporte une protection de crédit supplémentaire sous forme de garantie prioritaire mezzanine.

Impact en matière de développement :

Grâce à la titrisation, la Banque africaine de développement peut redéployer les capitaux libérés dans des projets d'énergie renouvelable en Afrique subsaharienne, y compris dans des pays fragiles et à faible revenu. Room2Run fournit également un modèle permettant d'insuffler des capitaux privés dans des économies en développement d'une manière commercialement viable en permettant aux investisseurs de tirer parti de la croissance des infrastructures africaines. En outre, les agences de notation tiendront compte des avantages du transfert du risque dans leurs évaluations des BMD, ce qui ouvrira la voie à une adoption plus large.

LA PREMIÈRE TRANCHE DE LA CENTRALE SOLAIRE DE 400 MW DE BENBAN EN ÉGYPTE DEVIENT OPÉRATIONNELLE

“Ce projet constitue le premier investissement de son activité de développement de projets, à être converti en un investissement de capitaux à long terme par son activité de financement de projets.”

Dr. Akinwumi Adesina

Président de la Banque Africaine de Développement

“Ce projet est le premier investissement d’Africa50 à avoir démarré ses opérations et à fournir de l’électricité aux foyers et entreprises d’un pays actionnaire. C’est un exemple qui illustre la manière dont Africa50, en collaboration avec des partenaires comme Scatec et Norfund, ainsi qu’avec les autorités égyptiennes, peut faciliter la concrétisation de projets d’infrastructures en Afrique.”

Alain Ebobissé

Directeur général, Africa50

SCATEC ÉGYPTE - CENTRALES SOLAIRES DE BENBAN

(Investissement du portefeuille Financement de projets)



Égypte

Développement et construction de six centrales solaires produisant au total 400 MW

Date d'approbation
Octobre 2017

Montant engagé

Développement de projets :
7 800 000 USD

Financement de projets :
29 741 000 USD

Développement et construction de six centrales solaires produisant au total 400 MW dans le cadre du programme égyptien de tarif de subventionnement. Le coût total du projet s'élèvera à environ 450 millions USD. La clôture financière a été atteinte en octobre 2017 et les deux premières centrales ont été mise en exploitation en avril et mai 2019. Toutes les centrales devraient être mises en exploitation d'ici octobre 2019.

Rôle d'Africa50 :

Africa50 est à la fois partenaire de développement de projet et bailleur de fonds à long terme (25 %).

Partenaires :

Africa50, Scatec Solar et Norfund.

La dette senior est fournie par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque islamique de développement et la Société islamique pour le développement du secteur privé.

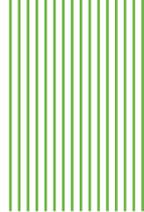
Points fondamentaux :

Le site du parc solaire de Benban, avec ses 42 centrales, bénéficie d'un taux d'ensoleillement favorable et d'installations de raccordement financées dans le cadre d'une convention de partage des coûts. L'énergie est vendue à l'Egyptian Electricity Transmission Company dans le cadre d'une Convention d'Achat d'Électricité sur 25 ans, soutenue par le gouvernement égyptien. Les liens de Benban avec les infrastructures du barrage d'Aswan aideront à combiner les énergies hydraulique, éolienne et solaire.

Impact en matière de développement :

Les centrales, qui favorisent la réforme et la diversification continues du secteur énergétique égyptien, produiront environ 900 GWh d'électricité par an, ce qui permettrait d'éviter l'émission de 350 000 tonnes de CO2 par an. Elles feront de l'Égypte un producteur d'énergie solaire majeur au niveau régional. Les six centrales d'Africa50 devraient créer environ 1 000 emplois au cours de la phase de construction.

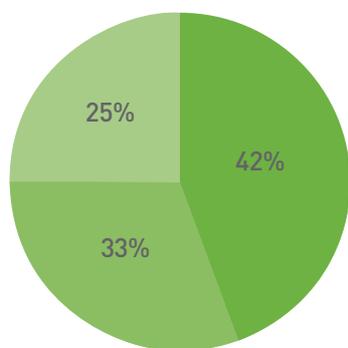




3.3.1 Pipeline et investissements prévisionnels*

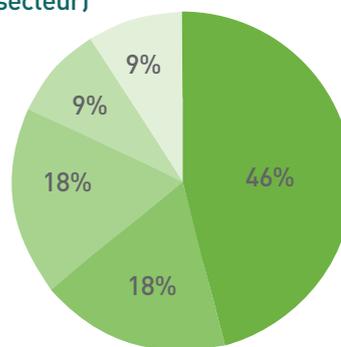
Africa50 détient 24 investissements à l'étude (pipeline) et investissements potentiels, au 15 juin 2019, répartis comme suit :

Répartition du pipeline et investissements prévisionnels d'Africa50– Développement de projets (nombre de transactions par secteur)



■ Transports ■ Énergie ■ TIC

Répartition du pipeline et investissements prévisionnels d'Africa50– Financement des projets (nombre de transactions par secteur)



■ TIC ■ Midstream ■ Transports ■ Logistique ■ Énergie gazier

* Le pipeline et les investissements potentiels sont des investissements qui ont, soit reçu l'accord préliminaire ou l'accord final du Comité d'Investissement mais n'ont pas encore été réalisés, soit qui n'ont encore reçu aucun accord quel qu'il soit de la part du Comité d'Investissement





Africa50 signe un accord avec la République du Rwanda pour soutenir le développement du projet Kigali innovation City

En novembre 2018, Africa50 a signé un accord (Term Sheet) avec Rwanda Development Board (RDB), portant sur l'octroi de droits exclusifs pour travailler avec RDB sur le développement, le financement, la construction et l'exploitation de certaines composantes du projet Kigali innovation City. (KIC)

Composante clé du programme du gouvernement rwandais Vision 2020, KIC hébergera des universités, des complexes commerciaux et hôteliers, sur une superficie de 70 hectares. Son objectif sera d'attirer au Rwanda des entreprises de technologie, des experts et étudiants du monde entier, afin de créer un écosystème d'innovation susceptible d'impacter l'ensemble du continent africain.

KIC ambitionne de créer plus de 50 000 emplois et générer plus de 150 millions de dollars américains en exportations de produits et services TIC annuellement, tout en attirant plus de 300 millions de dollars américains d'investissements directs étrangers. Ses universités devraient produire plus de 2600 diplômés chaque année, pour rejoindre le vivier de compétences et de tech-entrepreneurs rwandais et africains.



Africa50 signe un accord cadre pour la réalisation d'un pont reliant Kinshasa et Brazzaville

En marge du Forum Africain des Investissements (Africa Investment Forum), la Banque africaine de développement et Africa50 ont signé le mercredi 7 Novembre un accord cadre avec la République Démocratique du Congo et la République du Congo portant sur le développement et le financement du premier pont rail-route reliant leurs capitales – Kinshasa et Brazzaville.

L'accord définit les termes selon lesquels Africa50 et la Banque africaine de développement pourraient développer et financer le projet sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP). La Banque agirait en tant que pourvoyeur de la dette sous l'égide de la Communauté économique des états d'Afrique centrale (CEEAC). En tant que développeur du projet, Africa50 dirigerait la phase de développement du projet, aiderait dans la sélection du partenaire stratégique et pourrait fournir des capitaux aussi bien pour la phase d'amorçage que la phase de construction.

Ce projet emblématique figure dans le Plan d'Action Prioritaire du Programme pour le Développement des Infrastructures (PIDA), et consiste en un pont à péage de 1,575 kilomètres de long, au-dessus du fleuve Congo. Il comprendrait une voie ferrée, une route à double ligne, des passages piétons et un poste de contrôle frontalier de chaque côté. Il est prévu qu'il soit connecté aux infrastructures routières existantes dans chaque pays. Son coût était estimé à 550 millions USD en 2017.

Le pont améliorerait le réseau de transport entre Kinshasa et Brazzaville. Ces deux capitales les plus proches du monde sont actuellement uniquement reliées par des bateaux. Une fois le pont complété, le trafic actuel estimé à 750 000 personnes et 340 000 tonnes de marchandises par an, devrait atteindre 3 millions de personnes et 2 millions de tonnes de marchandises d'ici à l'horizon 2025.



A person wearing a white lab coat is shown from the side, working with a blue, handheld device. The background is a dimly lit laboratory or office with various pieces of equipment and a computer monitor. The overall lighting is cool and blue-toned.

Quatrième Partie :

Regard vers l'Avenir

Investir dans la connectivité du
'dernier kilomètre' en Afrique

QUATRIÈME PARTIE: REGARD VERS L'AVENIR

Investir dans la connectivité du 'dernier kilomètre' en Afrique

L'adoption généralisée des technologies de l'information et de la communication (TIC) est aujourd'hui reconnue comme étant l'un des éléments clés qui permettront la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Reflétant l'importance de la connectivité, l'objectif 9 des ODD vise à "accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020".

On a démontré depuis longtemps l'impact économique d'un meilleur accès à la connectivité, plusieurs études ayant souligné la corrélation entre une plus grande pénétration du haut débit et une croissance plus rapide du PIB¹⁸. Le développement de l'usage des TIC favorise la croissance économique, en aidant à libérer le potentiel souvent inexploité de secteurs clés tels que l'agriculture, les services financiers ou les transports.

D'autre part, l'utilisation de l'internet transforme la vie des gens, en offrant une plateforme pour le développement d'un large éventail d'outils numériques qui améliore la vie quotidienne et donne aux entreprises la possibilité de réaliser leur potentiel.



4.1 Une décennie de progrès dans les infrastructures des TIC

Dans peu de régions du monde, la nécessité de donner une impulsion à la connectivité est aussi vitale qu'en Afrique. Le continent compte 80 % des pays les moins développés du monde et environ 17 % de la population mondiale mais seulement 5 % des connexions haut débit, selon les données de l'International Telecommunications Union (ITU).

Beaucoup de progrès ont été réalisés depuis une dizaine d'années pour améliorer l'accès à internet dans la région. Depuis 2010, quelque 120 milliards USD ont été investis par le secteur privé et les gouvernements dans le développement des infrastructures numériques de l'Afrique, selon les données de Xalam Analytics. Les investissements dans les systèmes de câbles sous-marins ont quasiment multiplié par dix la capacité internationale de l'Afrique depuis 2010¹⁹. Il existe aujourd'hui une douzaine de câbles internationaux reliant l'Afrique au reste du monde. La capacité de bande passante sur les côtes africaines a franchi le seuil des 100 Tbps en 2018 (Schéma 4.1) – une

étape importante dans l'élimination de cet obstacle au développement de l'Internet en Afrique.

Le développement des infrastructures terrestres de transmission par fibre optique s'est également intensifié depuis dix ans, transformant le réseau de fibre optique et les villes d'Afrique. Les sociétés de câbles optiques privées telles que Liquid Telecom ont installé de vastes réseaux de fibres entre les pays. D'autres, tels que Dark Fiber Africa et CSquared, ont révolutionné les modèles de fibre optique utilisés dans les centres urbains africains, et un large éventail de projets de dorsale à fibre optique financés par l'État transforme le paysage du réseau terrestre de fibre optique du marché de gros africain. Depuis 2010, les pays africains ont bâti environ 400 000 kilomètres de nouvelles liaisons terrestres de fibre²⁰, donnant l'accès aux infrastructures numériques à des milliers de villes à l'intérieur des terres, et non seulement aux grandes villes côtières.

¹⁸ <http://pubdocs.worldbank.org/en/391452529895999/WDR16-BP-Exploring-the-Relationship-between-Broadband-and-Economic-Growth-Mingos.pdf> and https://www.itu.int/ITU-D/treg/broadband/ITU-BB-Reports_Impact-of-Broadband-on-the-Economy.pdf

¹⁹ The Future of African Bandwidth Markets, a Xalam Analytics report – mai 2017

²⁰ The Future of African Backbone & Metro Fiber Networks, a Xalam Analytics report – août 2018

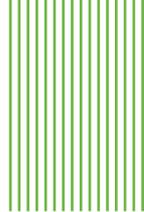
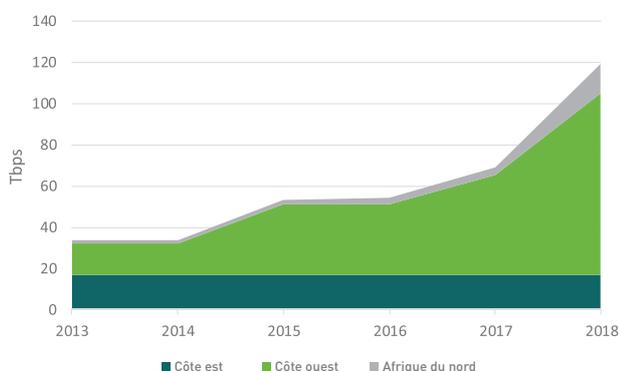


Schéma 4.1: Évolution de la capacité internationale de l'Afrique



Source: Xalam Analytics

L'Afrique a pris des mesures pour renforcer ses infrastructures d'hébergement des données, en installant des data centres au niveau local, une composante essentielle des infrastructures internet. L'espace de colocation disponible pour les data centres a presque doublé en Afrique depuis 2014, illustrant l'intérêt croissant pour ce segment. Les investissements dans les infrastructures de data centre ont doublé en 2018²¹, stimulés par une forte demande de la part des fournisseurs de contenu internet internationaux et les géants de l'informatique hyperscale qui veulent s'implanter sur le continent.

Ces nouvelles infrastructures ont permis l'essor de l'adoption d'internet en Afrique. Fin 2018, le nombre de connexions haut débit a franchi le seuil des 300 millions, soit près de vingt fois le niveau de 2010, selon les données de l'ITU (Schéma 4.2). En Afrique, le développement des infrastructures reliant 'le dernier kilomètre' ouvre de nouveaux horizons de croissance économique, ainsi que la possibilité de passer directement à la numérisation des transactions et des interactions entre les consommateurs, les entreprises et les gouvernements en évitant les modèles traditionnels.

Les banques commerciales africaines investissent dans les outils de 'machine learning' et d'intelligence artificielle pour améliorer l'expérience client et la gestion du risque de crédit. Au Kenya, les centres Huduma sous gestion publique utilisent des infrastructures virtualisées pour améliorer

l'offre de services publics. Les villes sud-africaines investissent dans les solutions Paas (Platform as a Service) pour développer des applications de trafic flexibles. De grandes enseignes du secteur du détail telles que Tusky's et Pick n Pay utilisent les capacités du cloud pour développer leurs offres en ligne et atteindre des clients qui utilisent de plus en plus les outils numériques. De nombreuses startups africaines exploitent l'amélioration des connexions pour accéder aux fonctionnalités avancées de calcul, stockage, base de données, analyse et cognitives proposées par les services cloud afin de transformer l'expérience client et révolutionner des secteurs de l'industrie dans leur ensemble.

Schéma 4.2: Évolution des connexions haut débit en Afrique



Source: ITU

4.2 Connecter un milliard supplémentaire d'Africains

Bien que les progrès soient considérables, des problèmes persistent et, s'ils ne sont pas résolus, ils pourraient empêcher l'Afrique d'exploiter pleinement le potentiel des technologies numériques. Environ 75 % de la population africaine ne pouvait se connecter à internet en 2018, selon l'International Telecommunications Union (ITU)²². La disponibilité des réseaux haut débit demeure un obstacle majeur à l'adoption plus généralisée du haut débit, élargissant le fossé entre les pays africains, entre les zones urbaines et rurales, et entre l'Afrique et le reste du monde.

L'importance de ces fossés est encore plus frappante si l'on tient compte de l'évolution technologique dans la définition du haut débit. Alors que de plus en plus de pays s'intéressent aux réseaux 5G, un accès en

²¹ The African Data Center Colocation Boom, Xalam Analytics Report - November 2018

²² <https://www.itu.int/en/mediacentre/Pages/2018-PR40.aspx>

fibre optique illimité, la définition de ce qui constitue un niveau minimum de débit de téléchargement évolue, les utilisateurs voulant pouvoir utiliser convenablement les services cloud et les nouvelles applications fondées sur la blockchain, l'analyse en temps réel ou l'intelligence artificielle. Dans ce cas (si l'on considère que 10 Mbps constituent un débit minimum), près de 90 % de la population africaine n'avait toujours pas accès aux réseaux haut débit en 2018. Et malgré une augmentation notable du nombre de réseaux 4G, un peu plus de 60 % des Africains n'étaient pas couverts par la technologie 4G.

Le coût de la connexion internet est un obstacle supplémentaire à l'adoption du haut débit dans les régions isolées du continent africain. Moins de la moitié de la population couverte par les réseaux 3G/4G est activement connectée aux réseaux haut débit, en raison des coûts élevés de l'accès²³. Bien que ces prix aient diminué en Afrique, une étude réalisée par l'Alliance for Affordable Internet montre que l'accès à internet demeure inabordable pour la plupart des Africains. Dans un quart des pays au moins, 1 Go de données coûte plus de 10 % du revenu moyen mensuel²⁴.

Ces contraintes ont freiné l'adoption plus généralisée du haut débit et gêné la capacité du continent à optimiser les avantages que présentent les infrastructures du haut débit. En outre, elles retardent les efforts des gouvernements visant à diversifier leur économie fondée sur les matières premières et à créer des emplois du secteur privé.

4.3 Infrastructures de la connectivité du 'dernier kilomètre' pour amorcer la quatrième révolution industrielle

Développer la connectivité dans les régions isolées – dite du 'dernier kilomètre' – est devenu un élément essentiel de la transformation des économies africaines et la nécessité de donner aux personnes non connectées l'accès à internet a pris un caractère d'urgence. Les outils numériques tels que l'intelligence artificielle, les big data ou les services cloud offrent un potentiel illimité de transformation

mais il s'agit d'applications gourmandes en bande passante, à faible latence, souvent dépendantes de la disponibilité et de la fiabilité du réseau internet qu'elles utilisent, et dont l'impact dépend de la connectivité du dernier kilomètre. La lenteur de la progression du haut débit menace la capacité de l'Afrique à prendre part à la quatrième révolution industrielle.

Un accès plus généralisé au haut débit crée également un cercle vertueux qui ouvre la voie à de nouvelles activités économiques. Alors que davantage d'individus et d'entreprises accèdent au haut débit, la demande en matière de services numériques augmente. Un vaste éventail d'outils et de plateformes – du commerce électronique à l'agriculture mobile en passant par les smart cities – répondent à cette demande. Cet essor de la demande de plateformes numériques stimule à son tour la demande en matière de connectivité, créant ainsi un cercle de transformation numérique.

4.4 Au-delà des capitaux : la nécessité de technologies et de modèles commerciaux novateurs

Relever les défis liés aux infrastructures et aux marchés traditionnels pour offrir des connexions abordables accessibles à travers tout le continent et créer les conditions pour réaliser cette transformation numérique est un défi générationnel. Il exige des investissements, des technologies de pointe, des modèles commerciaux novateurs, de nouvelles approches de mobilisation des fonds et une étroite collaboration entre les gouvernements et leurs partenaires internationaux, le secteur privé et la société civile.

Les fonds nécessaires pour créer un accès plus inclusif au haut débit en Afrique sont très importants. Selon les estimations provisoires réalisées dans le cadre du projet Africa Digital Moonshot de la Banque mondiale, il faudrait plus de 100 milliards USD au cours des dix prochaines années pour bâtir et entretenir les réseaux haut débit, développer les compétences nécessaires pour que l'internet soit adopté, et établir les cadres politiques et réglementaires qui favoriseraient l'adoption universelle du haut débit .

²³ Xalam Analytics estimates

²⁴ <https://a4ai.org/new-mobile-broadband-pricing-data-reveals-stalling-progress-on-affordability/>

²⁵ Xalam Analytics estimates; provisional



Développer la connectivité dans les régions isolées d'Afrique demande plus que des capitaux. De nouvelles approches de déploiement des technologies sont nécessaires pour connecter des régions ou des groupes de revenus dont la viabilité commerciale est souvent mise en question. Beaucoup ont été mises en place ou sont étudiées. Au Kenya et au Nigeria, des fournisseurs d'accès Internet tels que Mawingu et Tizeti mettent en œuvre de vastes réseaux de points d'accès dans les régions isolées et à faible revenu, qui sont moins coûteux que les solutions traditionnelles. Au Rwanda, Vanu Networks utilise des petites stations à faible capacité et à énergie solaire pour connecter des zones rurales éloignées, à une fraction du coût d'investissement et d'exploitation des modèles traditionnels.

De même, le potentiel des solutions aériennes, telles que des ballons ou des drones, suscite davantage d'intérêt. Au Kenya, la société sœur de Google, Loon, s'est associée à Telkom Kenya pour déployer des ballons-transmetteurs d'internet à 20 km au-dessus du niveau de la mer²⁶. HapsMobile, filiale de Softbank, a conçu un drone à énergie solaire pour apporter une connexion 5G²⁷ dans des zones difficiles d'accès. Des initiatives HTS (High Throughput Satellite) comme Oneweb et SpaceX viennent remplacer les méthodes traditionnelles de connexion haut débit par satellite dans les régions isolées.

Pour être en mesure d'offrir une connectivité haut débit abordable et généralisée dans les régions éloignées, il est indispensable d'abandonner les modèles traditionnels sur les marchés où le budget réservé aux TIC du consommateur moyen est inférieur à 3 USD par mois. Connecter des clients à bas revenu de manière économiquement viable nécessite de nouveaux modèles hybrides qui redéfinissent les relations entre les différents acteurs et répartissent mieux les risques entre les participants²⁸.

Par exemple, pour déployer les réseaux de fibre optique en Afrique, le modèle de co-investissement, dans le cadre duquel les concurrents allient leurs forces pour réduire les dépenses d'investissement,

est de plus en plus utilisé. De même, les modèles émergents des réseaux haut débit mobiles destinés au marché de gros visent à optimiser les investissements en mettant l'accent sur le partage des infrastructures et en remodelant le rôle des divers acteurs de la chaîne de valeur du haut débit. Au niveau du secteur du détail, les modèles qui diminuent le coût initial d'accès (par le biais d'offres gratuites aux utilisateurs, par exemple) pour développer l'utilisation d'internet suscitent davantage d'intérêt.

De nouvelles approches du financement des infrastructures TIC en Afrique sont également vitales, compte tenu des investissements requis et de la complexité inhérente aux projets TIC à grande échelle. Parmi ces approches, notons une augmentation des financements alloués à des projets moins ambitieux, souvent transitionnels, intégrant l'accès numérique comme un volet d'un projet infrastructurel à grande échelle (par exemple, dans l'énergie, les transports ou la santé) ou optimisant l'utilisation d'incitations offertes par l'État pour attirer des capitaux privés et accroître l'attrait des zones rurales pour les entreprises²⁹.

En alliant capitaux, technologies et innovation africaine, les marchés du continent se trouvent aux prémices d'une nouvelle phase de transformation de leurs infrastructures numériques. Et cela commence par l'apport élargi de connexions haut débit abordables dans les régions éloignées et des modèles commerciaux novateurs. Les enjeux sont importants et les défis sont considérables – mais les opportunités de créer le socle nécessaire pour combler le fossé d'accès à l'internet et permettre à l'Afrique de prendre part à la quatrième révolution industrielle sont immenses.

²⁶ Google's Loon Brings Internet by Balloon to Kenya, July 2018, <https://www.bbc.com/news/technology-44886803>

²⁷ Internet connectivity projects unite as Alphabet spinout Loon grabs \$125M from SoftBank's HAPS Mobile, April 2019, <https://techcrunch.com/2019/04/24/alphabet-spinout-loon-grabs-125m-from-softbank/>

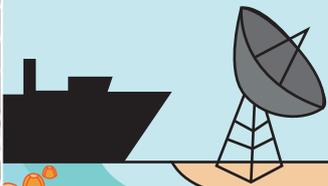
²⁸ Business Models for the Last Billion, Market Approaches to Increasing Internet Connectivity, USAID, April 2016

²⁹ Closing the Development Gap: How Multilateral Development Banks Can Contribute to Digital Inclusion, Alliance for Affordable Internet, April 2018, http://a4ai.org/wp-content/uploads/2018/04/MDB-Investments-in-the-ICT-Sector_Executive-Summary.pdf

Segments clés des infrastructures internet

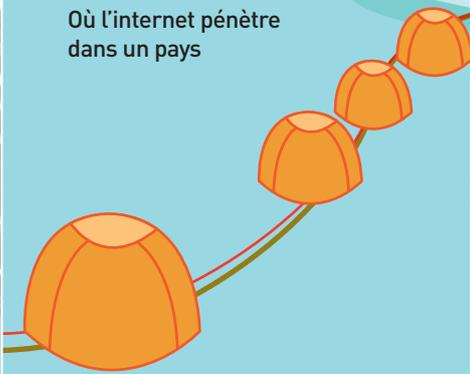
KILOMÈTRE INVISIBLE

Eléments masqués
essentiels à l'intégrité
de la chaîne de valeur



PREMIER KILOMÈTRE

Où l'internet pénètre
dans un pays



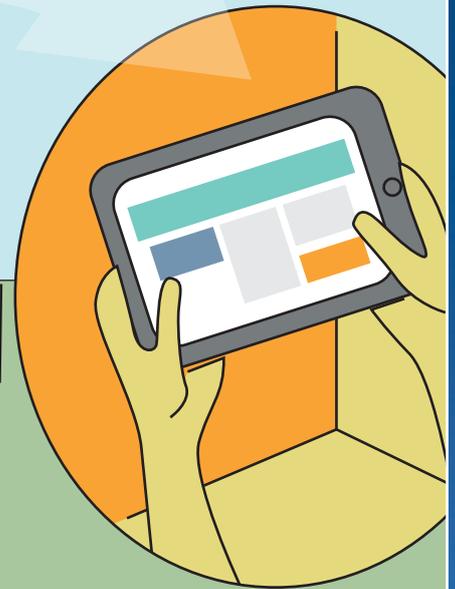
KILOMÈTRE INTERMÉDIAIRE

Où l'internet traverse
le pays



DERNIER KILOMÈTRE

Où l'internet parvient
à l'utilisateur



Source : Banque mondiale ; World Digital Report, 2016

Africa50 lance son Challenge d'Innovation pour contribuer à élargir l'accès à Internet en Afrique

Africa50 a lancé la première édition de son Challenge d'Innovation lors du sommet Transform Africa 2019, qui s'est déroulé à Kigali du 14 au 17 mai. Dans le cadre de cette initiative, Africa50 fera appel au crowdsourcing pour trouver des solutions innovantes permettant d'élargir l'accès à l'Internet à haut débit dans les zones mal desservies d'Afrique.

Un appel a été lancé aux développeurs, innovateurs, ingénieurs et entrepreneurs du secteur des TIC pour leur demander de proposer des solutions réalisables par le biais d'une plateforme en ligne devant être consultée par l'équipe d'investissement d'Africa50 et ses partenaires. Les solutions gagnantes recevront des prix en argent et/ou seront envisagées comme de potentiels projets à financer. Le Rwanda fera office de pays pilote pour le déploiement des projets, qui seront ensuite étendus à d'autres pays africains.

En dépit des progrès considérables réalisés au cours de ces dernières années, 75 % des Africains n'ont toujours pas accès à Internet. À l'ère numérique, ils perdent ainsi l'une des meilleures occasions d'accéder aux connaissances, aux services sociaux et aux opportunités économiques.

Lors du lancement du programme, la Directrice de l'exploitation Carole Wainaina a déclaré : *"En tant qu'organisme d'investissement panafricain, nous nous engageons à relever les défis les plus urgents et les plus importants de notre continent en matière de développement. La connectivité Internet est un facteur important de croissance inclusive à condition qu'elle soit accessible, abordable, facile à utiliser et adaptée aux besoins des usagers. Pour nous, ce défi représente une opportunité intéressante de collaborer avec les esprits les plus créatifs en vue de trouver des solutions nouvelles répondant à tous ces critères et permettant ainsi d'aborder la connectivité du dernier-kilomètre de façon globale et durable. Nous sommes prêts à travailler avec les investisseurs et les innovateurs avertis, en servant de pont avec les régulateurs et les gouvernements."*





Plus tôt lors de la cérémonie de lancement, Lacina Koné, le Directeur Général de Smart Africa, l'organisation à l'origine du Sommet Transform Africa, a dit *"Le Africa50 Innovation Challenge s'inscrit dans la vision de Smart Africa qui consiste à développer le marché digital unique du continent africain. En effet, cet objectif requière un effort collaboratif entre tous les acteurs de la chaîne de valeur de la connectivité, et le financement est un aspect critique. Nous félicitons Africa50 pour cette initiative et nous nous réjouissons de voir les résultats de ce challenge."*

Pour son Innovation Challenge, Africa50 considèrera aussi, exceptionnellement les projets à l'étape de pilote, avec des besoins de financements plus petits, l'intention étant de les développer en projets bancables à plus grande échelle et à fort impact.

Africa50 implémente cette initiative en partenariat avec DysruptUs, une firme spécialisée dans l'organisation des défis basés sur l'innovation ouverte et le crowdsourcing pour résoudre les défis socioéconomiques du monde, et avec Informa, un des leaders mondiaux en matière d'évènementiel et d'intelligence économique.

Les inventeurs et organisations passionnés par le développement de solutions innovantes à fort impact sont encouragés à participer. Les solutions reçues seront évaluées par un comité d'experts en TIC, en investissement et développement international. Les finalistes seront invités à présenter leurs idées à l'évènement AfricaCom en novembre 2019 à Cape Town, Afrique du Sud.

La plateforme de soumission des solutions est ouverte du 14 Mai au 8 Septembre 2019 sur le site: www.africa50innovationchallenge.com





AFRICA⁵⁰

INVESTING IN INFRASTRUCTURE
FOR AFRICA'S GROWTH





CINQUIÈME PARTIE : ÉTATS FINANCIERS

AFRICA⁵⁰

INVESTING IN INFRA-STRUCTURE
FOR AFRICA'S GROWTH



AFRICA50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR
LES COMPTES ANNUELS ET ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Allée des Abricotiers
Quartier Hippodrome
2000 Casablanca
Royaume du Maroc

Ce rapport contient 24 pages
Référence: VF-19-02-81

AFRICA50 – DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES COMPTES ANNUELS ET ÉTATS FINANCIERS Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Africa50 – Développement de Projets (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel d'Africa50 – Développement de Projets, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre l'Entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris La Défense, le 18 juin 2019

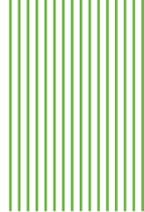
KPMG S.A.



Valéry Foussé

Associé





AFRICA50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Etats financiers

Comptes au 31 décembre 2018(USD)

	Page
Bilan	66
Compte de résultat	67
Etat du résultat global	68
Tableau des flux de trésorerie	69
Etat de variation des capitaux propres	70
Notes sur les états financiers	71

Bilan

Comptes arrêtés en USD au 31 Décembre 2018

Actif	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Placements en trésorerie	C1	3 010 065	2 983 056
Intérêts courus sur placements de trésorerie	C2	2 251	305
Divers débiteurs		-	3 148
Autres créanciers	C3	19 480 781	20 219 723
Projets immobilisés	C4	571 478	315 050
Total Actif		23 064 575	23 521 282

Passif		31/12/2018	31/12/2017
Montants à Payer	C5	35 608	49 600
Autres dettes		2 799 617	-
Capitaux propres		20 229 350	23 471 682
Capital, appelé versé	C5	24 463 495	23 582 971
Résultat de l'exercice		-4 122 857	-30 068
Réserves et report à nouveau		-111 288	-81 220
Total Passif		23 064 575	23 521 282

Les notes annexes aux états financiers font partie du présent état.

Compte de résultat

Comptes arrêtés en USD au 31 Décembre 2018

Revenus	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net des opérations de ventes de projets		4 498 459	1 779 790
Revenus des projets vendus		5 126 400	7 206 232
Coût de revient des projets vendus		-627 941	-5 426 442
Produits financiers		214 351	249 347
Revenus de la trésorerie et équivalents		223 601	254 508
Dépréciation		-	-
Pertes et gains de change sur les opérations financières		-9 251	-5 161
Total des revenus	C6	4 712 810	2 029 137
Dépenses			
Dépenses de projets	C8	767 928	453 078
Dépenses administratives	C7	8 067 739	1 606 127
Salaires et avantages		4 091 923	429 371
Autres dépenses		3 975 816	1 176 757
Total des dépenses		8 835 667	2 059 205
Résultat Net		-4 122 857	-30 068

Les notes annexes aux états financiers font partie du présent état.

Etat du Résultat Global

Comptes arrêtés en USD au 31 Décembre 2018

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net de l'exercice	-4 122 857	-30 068
Autres éléments du résultat global		-
Eléments qui ne seront pas reclassés au niveau du compte de résultat		-
Total des autres éléments du résultat global		-
Résultat global	-4 122 857	-30 068

Les notes annexes aux états financiers font partie du présent état.

Tableau des flux de trésorerie

Comptes arrêtés en USD au 31 Décembre 2018

	31/12/2018	31/12/2017
Ressources provenant des Activités des opérations		
Résultat net	-4 122 857	-30 068
Ajustements pour rapprocher les revenus des ressources nettes générées par les activités opérationnelles	-256 428	-315 050
Activités d'investissements		
Placements financiers	-1 946	-305
Variation des autres montants à recevoir et à payer	3 527 716	-750 344
Activités de financement		
Ressources provenant des souscriptions	880 525	1 124 995
Total des flux de trésorerie	27 009	29 227
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 983 056	2 953 829
Variation nette de trésorerie (Note C1)	27 009	29 227
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	3 010 065	2 983 056

Les notes annexes aux états financiers font partie du présent état.

Etat des variations des capitaux propres

Comptes arrêtés en USD au 31 Décembre 2018

	Capital Souscrit Libéré	Variations cumulées de change sur souscriptions	Reserves Reports à nouveau	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2017	22 457 976		-81 220	22 376 756
Résultat de l'année			-30 068	-30 068
Autres éléments du résultat global				-
Augmentation nette du capital libéré	1 124 995			1 124 995
Gains de change nets sur les nouvelles souscriptions				
Solde au 31 décembre 2017 et 1^{er} janvier 2018	23 582 971		-111 288	23 471 683
Résultat de l'année			-4 122 857	-4 122 857
Autres éléments du résultat global				-
Ajustements IFRS 9 cumulés				-
Augmentation nette du capital libéré	880 524			880 524
Gains de change nets sur les nouvelles souscriptions				-
Solde au 31 décembre 2018	24.463.495		-4.234.145	20.229.350

Les notes annexes aux états financiers font partie du présent état.

AFRICA 50 – Développement de projets

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

En USD au 31 Décembre 2018

Note A – Mission, opérations et organisation

AFRICA50 - Développement des Projets (Africa50 - DP) est une société financière domiciliée à Casablanca (Maroc), dotée d'un statut juridique spécial, d'un capital social autorisé de 500 000 000 USD et souscrit à hauteur de 90 354 000 USD. La durée de vie d'Africa50 - DP est de 99 ans.

Africa50 - DP est une institution multilatérale Africaine de développement dont la mission est de :

- i) Identifier et développer les projets d'infrastructure pour soutenir le développement économique durable en Afrique tant au plan national que régional, en investissant des fonds dans la phase initiale du cycle de développement de projets et attirant ainsi et canalisant de nouvelles sources de capitaux pour le financement des infrastructures en Afrique ;
- ii) Identifier et recruter des experts de haut niveau (y compris ceux des secteurs de l'ingénierie, la finance, l'économie, le droit, l'environnement et le social) en vue de collaborer avec les gouvernements africains et les investisseurs privés pour réduire le cycle des projets de développement et maximiser les chances de succès desdits projets,
- iii) Mobiliser l'appui politique indispensable pour amorcer les réformes nécessaires devant assurer la viabilité opérationnelle, financière et économique des investissements et réduire les risques de retards dans le développement et la mise en œuvre des projets,
- iv) Conclure des accords ou des arrangements avec tout gouvernement, municipalité ou tout autre entité locale ou tout autre entité qui pourrait œuvrer à la réalisation par AFRICA50 – DP de toute activité liée à sa mission ; obtenir de ces autorités ou entités tous droits, privilèges et exemptions que AFRICA50 - DP pourrait juger nécessaire pour entamer, conduire et se conformer aux conditions de tels arrangements, droits, privilèges et exemptions,
- v) Fournir de l'assistance technique et des services de conseil pour les études, la préparation et la mise en œuvre des projets d'infrastructure situés en Afrique,
- vi) Emprunter et lever des fonds, émettre des valeurs mobilières, des obligations, des bons, garanties et autres instruments et donner des cautions et garanties à des tiers,
- vii) Détenir des investissements de tout genre et définition (y compris sans limitation, des investissements dans des valeurs mobilières, actions et obligations),
- viii) Obtenir tout acte administratif ou législatif qui permettrait à AFRICA50 - DP

de mener à bien sa mission ou effectuer toute modification de ses statuts ou pour tout autre but qui peut paraître opportun et empêcher tout processus ou mesure susceptible directement ou indirectement de porter préjudice aux intérêts de AFRICA50 - DP et,

- ix) Plus généralement, prendre toutes les mesures directement ou indirectement liée aux opérations susvisées dans le but de faciliter, promouvoir et développer les activités d'AFRICA50 - DP.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers de Africa50 - DP sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), promulguées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB). Les états financiers ont été établis au coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur, selon le cas.

Les principales méthodes comptables employées pour la préparation des états financiers sont résumées ci-dessous, le cas échéant, elles ont été présentées dans une note spécifique afin d'améliorer la compréhension du lecteur. Ces méthodes comptables ont été appliquées de manière cohérente et s'appliquent à toutes les années présentées.

Les états financiers sont préparés sur la base de la continuité de l'exploitation et sont présentés en dollar américain (USD).

Monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes

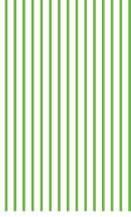
Le Dollar américain est la monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes.

Normes, amendements et interprétations appliqués pour la première fois à partir du 1^{er} janvier 2018

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
IFRS 15 – Revenus des contrats avec les clients	Exercice ouvert à compter du 1 ^{er} janvier 2018
IFRS 9 – Instruments financiers	Exercice ouvert à compter du 1 ^{er} janvier 2018
Amendement à IAS 40 – Immeubles de placement	Exercice ouvert à compter du 1 ^{er} janvier 2018
Interprétation IFRIC 22 – Transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée	Exercice ouvert à compter du 1 ^{er} janvier 2018

IFRS 9 Instruments financiers

Depuis la crise financière de 2008, la norme IAS 39 relative aux instruments financiers a été sujette à de nombreuses critiques. L'IASB l'a donc remplacée par



la norme IFRS 9 applicable depuis le 1er janvier 2018. Cette nouvelle norme vient revisiter les règles applicables à la classification et à la valorisation des actifs financiers.

En effet, dans cette nouvelle classification, un actif financier est valorisé en juste valeur par compte de résultat par défaut sauf s'il répond aux deux conditions suivantes :

- Le test SPPI (*Solely Payment of Principal and Interests*) les flux de trésorerie de l'actif doivent correspondre uniquement au remboursement du principal et des intérêts sur le principal restant dû.
- Le business model peut prendre deux formes : soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (*HTC : Held To Collect*); soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (*HTCS : Held To Collect and Sell*).

Par ce fait, si l'actif financier répond à la condition SPPI et HTC, il sera enregistré au bilan selon le modèle du coût amorti (pour sa valeur historique). Et s'il répond à la condition SPPI et HTCS il suivra le modèle de la juste valeur par OCI (Other Comprehensive Income) recyclable, dans ce cas les plus ou moins-values latentes sont inscrites directement dans les capitaux propres et seront recyclées dans le compte de résultat au moment de la revente.

Néanmoins, pour les actions non consolidées (non détenues à des fins de trading ou de placement), qui ne répondent pas aux deux conditions citées, une option a été ouverte pour minimiser la volatilité du résultat qui n'est pas en adéquation avec l'objectif de gestion. Ce choix s'effectue à la date de comptabilisation initiale, instrument par instrument et est irrévocable. Lorsque l'option est exercée, les variations de juste valeur sont enregistrées en OCI sans recyclage ultérieur en résultat lors de la cession. En conséquence, les plus et moins-values réalisées ne transiteront jamais en résultat. Par ailleurs, aucune dépréciation en résultat, seuls les dividendes seront enregistrés dans le compte de résultat.

La nouvelle approche d'IFRS 9 considère que l'événement déclencheur du risque de crédit est l'octroi du crédit et impose la prise en compte du risque à ce stade donc le risque crédit sera comptabilisé dès l'enregistrement en compte de l'actif financier. La dépréciation de ce dernier se fera dans cette nouvelle norme selon 3 phases :

- ✓ **Bucket 1** (stabilité du risque crédit depuis la comptabilisation initiale) : comptabilisation des pertes de crédit attendues à un an, les intérêts seront calculés sur le montant brut
- ✓ **Bucket 2** (dégradation significative du risque crédit) : comptabilisation des pertes de crédit attendues à maturité, les intérêts seront calculés sur le montant brut
- ✓ **Bucket 3** (risque de crédit avéré) : comptabilisation des pertes de crédit attendues à maturité, les intérêts seront calculés sur la base du montant net de dépréciation.

L'application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 n'a eu aucune incidence sur les comptes d'Africa50-DP au 31 décembre 2018.

IFRS 15 Revenus des contrats avec les clients:

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu qui remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18.

L'application de cette norme n'a pas eu d'impact matériel sur les états financiers d'Africa50 - DP au 31 Décembre 2018.

Normes, amendements et interprétations publiés mais non encore entrés en vigueur

La nouvelle norme ci-dessous publiée par IASB pourrait avoir une incidence sur Africa50 - DP dans le futur.

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
IFRS 16 – Contrats de locations	Exercice ouvert à compter du 1 ^{er} janvier 2019

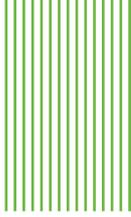
IFRS 16 Contrats de locations

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui fournit un modèle complet pour la présentation des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. Cette norme annule et remplace IAS 17 Contrats de location ainsi que ses indications interprétatives connexes. Ladite norme est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2019.

La norme IFRS 16 prévoit un principe de comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Deux exemptions sont prévues par cette norme, pour lesquelles un traitement optionnel, similaire à la location simple d'IAS 17, est possible : les contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à douze mois et qui ne comprennent pas d'option d'achat) et les contrats portant sur des actifs de faible valeur (actifs d'une valeur individuelle à neuf de l'ordre de 5 000 USD ou moins). Ainsi, pour les preneurs, la distinction de la norme IAS 17 entre location simple (pour laquelle les loyers sont constatés en charges au fur et à mesure) et location-financement (pour laquelle les preneurs constatent l'actif loué et une dette à leur bilan) est supprimée. En revanche, IFRS 16 ne contient aucun changement important pour ce qui est des exigences se rapportant au bailleur.

L'application de cette norme au 1^{er} janvier 2019 ne devrait avoir aucune incidence sur le résultat de Africa50 – DP.



Constatation du revenu

Le revenu d'intérêts est constaté sur la base du taux d'intérêt effectif et sur la durée de détention par Africa50 - DP de l'instrument générateur de ce revenu. Le taux d'intérêt effectif est le taux actualisant les flux de trésorerie estimés à travers la durée de vie escomptée de l'actif financier à sa valeur nette comptable.

Le revenu des placements comprend des plus ou moins-values réalisées et non réalisées sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan de Africa50 - DP lorsqu'elle assume les droits et obligations contractuels y afférents.

Comptabilisation et décomptabilisation des actifs financiers

Les achats et ventes des actifs financiers sont comptabilisés sur la base des dates de transaction, c'est à dire la date à laquelle Africa50 - DP s'engage à acheter ou à vendre l'actif. Les prêts, lorsqu'ils seront octroyés, seront comptabilisés lorsque les fonds sont versés aux emprunteurs. Les actifs financiers non évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, plus les coûts de transaction. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie en provenance des actifs financiers ont expiré ou lorsque Africa50 - DP a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs.

Jugements comptables cruciaux et principales sources d'incertitude pour les estimations

Les résultats publiés par Africa50 - DP sont sensibles aux méthodes comptables, hypothèses et estimations sous-jacentes à la préparation de ses états financiers. Dans le cadre de la préparation de ces derniers sous les normes IFRS, la direction formule certaines estimations, hypothèses et jugements qui affectent la valeur des actifs, passifs, revenus et dépenses, ainsi que des passifs éventuels.

Les estimations et les jugements sont évalués en permanence et sont basés sur l'expérience historique et d'autres facteurs, y compris les attentes d'événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances du moment. Le résultat réel peut être sensiblement différent de celui anticipé.

I. Juste valorisation du portefeuille d'investissement

Le portefeuille de placements, est évalué à la juste valeur. Le détail des méthodes d'évaluation utilisées est présenté dans la note « Juste valeur du portefeuille de placements ».

Compte tenu de l'importance du sujet, le comité d'investissement supervise l'implémentation des politiques d'évaluation et leur application à chaque investissement. Un rapport sur les activités du comité d'investissement (comprenant un examen des hypothèses retenues) est présenté périodiquement au conseil d'administration.

II. Pertes attendues sur le portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts, est évalué à la juste valeur à la date de décaissement et comptabilisé au coût amorti. Une évaluation est effectuée conformément à la norme IFRS 9 applicable à compter du 1er janvier 2018.

Juste valeur du portefeuille de placements

Les investissements sont comptabilisés et décomptabilisés à la date à laquelle leur achat ou leur vente fait l'objet d'un contrat spécifique et les risques et avantages associés sont transférés. Africa50 - DP gère ses investissements afin d'en tirer profit par la perception de revenus d'investissements et de la plus-value découlant de la variation de la juste valeur de ces investissements.

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie donnée et sont ensuite évalués à la juste valeur, conformément aux méthodes d'évaluation de Africa50 - DP, conformément aux dispositions relatives à la juste valeur en IFRS.

L'évaluation à la juste valeur d'un actif non financier prend en compte la capacité d'un intervenant du marché à obtenir les avantages économiques de cet actif s'il l'utilise de manière optimale ou s'il le vend à un autre intervenant du marché qui l'utilisera de manière optimale.

Africa50 - DP utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles suffisamment de données sont disponibles pour mesurer la juste valeur, optimisant ainsi l'utilisation de données observables pertinentes et limitant l'utilisation de données d'entrée non observables.

Tous les actifs et passifs pour lesquels la juste valeur est évaluée ou présentée dans les états financiers sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs (voir ci-après) sur la base des données du niveau le plus bas :

- ✓ Niveau 1 – Cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni mise à jour)
- ✓ Niveau 2 - Cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou d'autres techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables
- ✓ Niveau 3 - Techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

Les titres de participation non cotés sont également évalués à la juste valeur par le biais de la valeur de l'actif net.

Les prêts portant intérêts génèrent des intérêts qui sont soit payés, soit capitalisés régulièrement et inclus dans le solde du prêt principal. La capitalisation des intérêts courus est traitée dans le cadre d'investissements complémentaires au cours de l'exercice.

Si la juste valeur d'un investissement est jugée inférieure à la valeur principale du prêt, Africa50 - DP comptabilise une diminution de la juste valeur par le biais d'une provision des produits d'intérêts courus à la date de l'évaluation. La « capitalisation à valeur nulle » est le terme utilisé pour décrire la capitalisation des intérêts courus qui a été entièrement provisionnée.

Evaluation des risques

Le tableau suivant présente les échelles de notations internationales utilisées par Africa50 - DP:

Catégorie de risque	Notations internationales	
	S&P - Fitch	Moody's
Risque très faible	A+ et dessus	A1 et au dessus
	A	A2
	A-	A3
	BBB+	Baa1
	BBB	Baa2
Risque faible	BBB-	Baa3
	BB+	Ba1
	BB	Ba2
Risque modéré	BB-	Ba3
	B+	B1
	B	B2
Risque élevé	B-	B3
	CCC+	Caa1
	CCC+	Caa2
Risque très élevé	CCC-	Caa3
	CC	Ca
	C	C

Autres provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque Africa50 - DP a une obligation actuelle dont le calendrier ou le montant sont incertains en raison d'événements passés et qu'il est probable que Africa50 - DP soit tenue de régler cette obligation et dont une estimation fiable peut être établie. Les provisions sont évaluées par les dirigeants selon la meilleure estimation, du montant nécessaire pour éteindre l'obligation à la date de clôture et sont actualisées si nécessaire. Les variations de provisions sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Dans le cas d'actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, Africa50 - DP détermine, à la fin de chaque exercice fiscal, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. En cas de perte de valeur, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette et le montant de la perte est comptabilisé en résultat. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Prêts et emprunts

Tous les prêts et emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie décaissée / reçue. Après la comptabilisation initiale, ceux-ci sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux actualisant l'ensemble des flux de trésorerie futurs estimés tout au long de la durée prévue du prêt /emprunt. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsqu'ils sont éteints.

Baux

Africa50 - DP partage ses locaux avec Africa50 - Financement de projets. Africa50 - FP est le bailleur et facture Africa50 - DP selon une formule de répartition des charges. Les engagements concernant les contrats de location sont enregistrés au niveau de Africa50 - FP, il en sera de même pour les impacts futurs de l'application de la norme IFRS 16.

Fournisseurs et autres créditeurs

Les passifs, autres que ceux spécifiquement comptabilisés dans une politique distincte, sont établis en fonction des montants considérés comme étant dus au titre des biens et services reçus à la date de clôture.

Information sectorielle et géographique

Des dépenses ont été engagées pour des projets en étude ou en développement en Afrique australe, en Afrique de l'ouest, en Afrique de l'est et en Afrique centrale.

Le domaine d'intervention de Africa50 - DP est limité à l'Afrique.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles pour lesquels l'incertitude est encore grande, ce qui peut inclure une dépendance à des événements indépendants de la volonté de Africa50 - DP. Les passifs éventuels sont uniquement divulgués et ne sont pas inclus dans les présents états financiers.

Engagements

Les engagements représentent des montants qu'Africa50 - DP s'est engagée contractuellement à payer à des tiers, mais ne représente pas encore une charge ou un actif. Cela donne une indication des flux de trésorerie futurs engagés. Les engagements en fin d'année n'ont pas d'impact sur les états financiers d'Africa50 - DP de l'exercice.

Évènements postérieurs à la clôture des comptes

Les états financiers sont ajustés pour refléter des évènements survenus entre la date de clôture et la date à laquelle les états financiers sont autorisés pour publication, à condition qu'ils se rapportent à des situations qui existaient à la date du bilan.

Les évènements qui se rapportent à des conditions qui sont apparues après la date de clôture des comptes mais ne donnant pas lieu à un ajustement des états financiers, sont présentés au niveau des notes aux états financiers

Note C – Explications des données comptables

C.1. Placements en trésorerie

La ressource principale d'Africa50 - DP provient de la libération du capital appelé par les pays membres. Cette libération de capital a permis de faire des placements en trésorerie auprès de certaines banques et qui ont produit des intérêts encaissés de 28 955 USD.

Africa50 - DP a effectué ses placements en trésorerie auprès de banques locales et internationales, réputées et solvables, et détaillées comme suit:

Banque (USD)	31/12/2018	31/12/2017	S&P Fitch
BMCE	3 010 065	2 983 056	BB+
TOTAL	3 010 065	2 983 056	

A l'exception d'un compte à la BMCE dédié à Africa50 - DP, les disponibilités d'Africa50 - DP ont été gérées en commun avec sa structure sœur Africa50 - FP. Les revenus ont été répartis entre les deux entités au prorata des encours moyens disponibles au placement pour chaque structure.

C.2. Intérêts courus sur placements en trésorerie

Les intérêts courus au 31 décembre 2018 sur placements en trésorerie s'élevaient à 2 251 USD:

Banque (USD)	31/12/2018	31/12/2017	S&P Fitch
BMCE	2 251	305	BB+
TOTAL	2 251	305	

C.3. Divers créanciers

Les autres créances s'élevaient à 19 480 781 USD et correspondent à la quote-part des placements revenant à Africa50 – DP et gérés par Africa50 – FP. Les revenus ont été répartis entre les deux entités au prorata des encours moyens disponibles au placement pour chaque entité. Ce poste inclut par ailleurs les refacturations d'Africa50 – FP à Africa50 - DP au titre des charges et produits de 2018.

C.4. Projets capitalisés

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Dépenses projets capitalisés	315 050	256 428	-	571 478

Les frais engagés sur les projets correspondent à tous les montants directement liés aux projets examinés par la société au cours de la période, qu'ils soient en cours ou abandonnés. Tous les coûts liés aux projets abandonnés sont dépréciés, ceux liés aux projets en cours sont soumis à une analyse au cas par cas pour mesurer les perspectives de vente ou de récupération.

Le montant de 571 478 USD correspond à des dépenses engagées non amorties compte tenu des attentes de succès établies par la direction à la date de clôture.

C.5. Capitaux propres

Le capital social autorisé selon les statuts d’Africa50 - DP est de 500 000 000 USD. Le capital souscrit est de 90 354 000 USD et le capital appelé et libéré s’élève à 24 463 495 USD.

AF50 - Développement de projets			
Actionnaires (30)	Actions	Capital souscrit (USD)	Capital libéré (USD)
1. Banque Africaine de Développement	14 657	14 657 000	3 664 250
2. Bénin	464	464 000	116 000
3. République du Cameroun	5 000	5 000 000	1 249 985
4. Congo Brazzaville	18 666	18 666 000	4 666 500
5. Côte d'Ivoire	2 999	2 999 000	749 750
6. Djibouti	300	300 000	75 000
7. Egypte	10 000	10 000 000	2 500 000
8. Gabon	866	866 000	216 500
9. Gambie	100	100 000	25 000
10. Ghana	1 961	1 961 000	490 250
11. Madagascar	1 000	1 000 000	250 000
12. Malawi	200	200 000	50 000
13. Mali	203	203 000	50 750
14. Royaume du Maroc	10 000	10 000 000	2 500 000
15. Mauritanie	1 011	1 011 000	252 750
16. La République du Niger	199	199 000	49 750
17. Nigeria	4 000	4 000 000	1 000 000
18. Sénégal	1 000	1 000 000	250 000
19. Sierra Leone	200	200 000	50 000
20. Soudan	2	2 000	500
21. Togo	1 927	1 927 000	481 750
22. Kenya	10 000	10 000 000	2 500 000
23. Burkina Faso	299	299 000	74 750
24. BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest)	500	500 000	500 000
25. BAM (Bank al maghrib)	2 000	2 000 000	2 000 000
26. Tunisie	1 000	1 000 000	250 000
27. République démocratique du Congo	200	200 000	50 000
28. Guinée	500	500 000	125 000
29. République du Rwanda	1 000	1 000 000	250 000
30. L'île Maurice	100	100 000	25 000
Total	90 354	90 354 000	24 463 495

Le montant comptabilisé dans les autres dettes correspond au trop versé par les actionnaires sur le capital appelé.

AF50 - Project Development				
Actionnaires	Actions	Capital souscrit (USD)	Capital libéré (USD)	Trop versé par les actionnaires (USD)
Banque Africaine de Développement	14 657	14 657 000	5 163 609	1 499 343
Madagascar	1 000	1 000 000	1 000 299	750 299
Tunisie	1 000	1 000 000	749 875	499 874,87
République démocratique du Congo	200	200 000	100 000	50 000,00
TOTAL				2 799 517

C.6. Revenus

Les revenus comprennent principalement:

- ✓ Le produit de la vente du projet Nachtigal pour un montant de 5 126 400 USD
- ✓ Revenus financiers comprenant 194 646 USD de produits des placements en trésorerie gérés par Africa50 – FP et 28 955 USD provenant des intérêts de titres de placement propres à Africa50 – PD.

C.7. Dépenses administratives

Le total des dépenses administratives d’Africa50 - DP s’élève à 8 067 827 USD, incluant 4 091 923 USD de salaires et avantages sociaux et 3 975 816 USD d’autres dépenses administratives qui comprennent les frais de voyage, de communication, de recrutement, de conseil d’administration et de l’Assemblée Générale des actionnaires.

C.8. Dépenses sur projets

Les dépenses sur projets correspondent aux sommes engagées (consultants, missions, experts ...) au cours de l’exercice pour la recherche et l’étude de projets d’investissements qu’il s’agisse de prises de participation ou de financements direct.

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Dépenses projets capitalisés	315 050	256 428	-	571 478
Frais engagés durant l’année (USD)		1 656 120,00	-256 428	1 399 692
Nachtigal - Coût de vente projet				627 941
Autres				-3 823
Autres projets pour lesquels les critères de capitalisation n’ont pas été remplis à fin 2018				767 928

C.9. Effectif

Africa50 - DP et Africa50 - FP disposent au 31 décembre 2018 de 29 salariés, dont 9 dédiés exclusivement à Africa50 - DP.

Les salariés d’Africa50 perçoivent une allocation mensuelle destinée à couvrir les coûts de retraite et d’autres dépenses telles que l’éducation des enfants et des assurances. Un régime d’assurance santé a été mis en place en 2018. Le personnel d’Africa50 peut bénéficier également d’une indemnité de déménagement le cas échéant.

C.10. Transactions avec les parties liées

Africa50 – DP a comme unique partie liée Africa50 – FP. Des relations croisées entre Africa50 – DP et Africa50 – FP découlent de ses opérations (frais de location et autres frais d’administration, plate-forme informatique, services, etc.), de ses conseils et de la mutualisation de son personnel clé. Ces éléments sont sujets à refacturation entre les entités.

Parties liées (USD)	31/12/2018	31/12/2017
Africa50 - Développement de projets		
Dette- compte courant	19 480 781	20 219 723
Dépenses refacturées à Africa50- DP	9 720 124	2 455 513
Quote-part des produits	194 646	225 945

Note D – Autres

Gouvernance

Le conseil d'administration est responsable du succès à long terme d'Africa50 - DP en approuvant les objectifs stratégiques et en surveillant les performances par rapport à ces objectifs. Le conseil d'administration se réunit régulièrement, généralement à Casablanca, et examine à chaque réunion les performances. Le conseil d'administration dispose de prérogatives clairement définies et qui lui sont propres. Le conseil est assisté de divers comités (Comité de Gouvernance, d'Éthique, de Rémunération, Comité d'Audit, Comité Stratégie, Développement Durable et Question ESG, Comité de Gestion des Risques d'Entreprise et de Finance), qui lui reportent de manière régulière.

Les prérogatives déléguées par le conseil d'administration à l'équipe de direction comprennent la mise en œuvre de la stratégie approuvée par le conseil d'administration, la gestion et le fonctionnement au quotidien, la nomination et la rémunération du personnel sous l'équipe de direction.

La gestion quotidienne d'Africa50 – FP et d'Africa50 – DP incombe à l'équipe de direction.

Politiques et procédures de gestion du risque

Africa50 – DP est un investisseur très sélectif et chaque investissement est soumis à une évaluation individuelle du risque via un processus d'approbation d'investissement. Le comité d'investissement Africa50 – DP fait partie du cadre général de gestion du risque.

Gestion du risque

Les instruments financiers comptabilisés dans les états financiers comprennent les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les prêts et créances, les charges capitalisées au coût amorti, les autres créances, les disponibilités et les placements en trésorerie, les emprunts et autres dettes.

Les activités d'investissement d'Africa50 – DP l'exposent à divers types de risques associés aux instruments financiers et aux marchés sur lesquels elle investit.

Les risques les plus courants auxquels Africa50 – DP est exposé sont le risque de change, le risque de taux d'intérêts et le risque de crédit. Les politiques d'Africa50 – DP sont conçues pour identifier et analyser ces risques, pour établir des limites et des contrôles appropriés de risque, ainsi que pour surveiller les risques et le respect de ces limites au moyen de systèmes d'information fiables et à jour.

Le conseil d'administration a mis en place un comité des risques qui supervise les risques qui affectent Africa50 – DP, les principaux facteurs atténuants et les mesures prises pour réduire ces risques, ainsi que les politiques mises en place



pour couvrir les principaux risques.

- **Risque de change**

Le risque de change est le risque de fluctuation de la valeur d'un instrument en devises autre que l'USD dû à la variation du taux de change. Africa50 – DP investit dans des titres libellés dans différentes devises. Par conséquent, Africa50 – DP est exposé au risque de variation du dollar américain, ce qui aurait une incidence importante sur les valeurs publiées de ses actifs libellés dans ces monnaies sous-jacentes. L'exposition au risque de change et les fluctuations des taux de change sont surveillées et revues régulièrement.

En ce qui concerne les comptes de trésorerie, la plupart des comptes de la société sont en USD, à l'exception d'un compte en euros et d'un autre en MAD qui sont utilisés pour les dépenses courantes.

- **Risque de taux d'intérêts**

Le risque de taux d'intérêts est le risque que les valeurs futures des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Seuls les revenus futurs pourraient être affectés par l'évolution des taux.

- **Risque de crédit de contrepartie**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie d'un instrument financier ne soit pas en mesure de remplir ses obligations causant à la société des pertes financières. La société a diversifié le portefeuille de ses contreparties afin de limiter ce risque.

- **Analyse de sensibilité**

Au 31 décembre 2018 toutes les transactions de Africa50 – DP sont en USD

Taux de change au 31 Décembre 2018

Le tableau ci-après présente les taux de change appliqués aux opérations:

Taux de change au 31 Décembre 2018	
MAD	0,10456
EUR	1,14379
GBP	1,26902



Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

AFRICA50 - FINANCEMENT DE PROJETS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR
LES COMPTES ANNUELS ET ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Allée des Abricotiers
Quartier Hippodrome
2000 Casablanca
Royaume du Maroc

Ce rapport contient 30 pages
Référence: VF-19-02-80

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG constitué
de cabinets indépendants adhérents de KPMG
International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

FRICA50 - FINANCEMENT DE PROJETS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Africa50 – Financement de Projets (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2018, ainsi que la performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel d'Africa50 – Financement de Projets, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG constitué
de cabinets indépendants adhérents de KPMG
International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre l'Entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

- d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
 - nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;
 - nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris La Défense, le 18 juin 2019

KPMG S.A.



Valéry Foussé

Associé



AFRICA50 - FINANCEMENT DE PROJETS

Etat financiers

Comptes au 31 décembre 2018 (USD)

	Page
Bilan	92
Compte de résultat	93
Etat du résultat global	94
Tableaux des flux de trésorerie	95
Etat de variation des capitaux propres	96
Notes sur les états financiers	97

Bilan

Comptes arrêtés en USD au 31 Décembre 2018

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Actif			
Disponibilités	C1	8 505 259	9 844 296
Placements en trésorerie	C2	118 566 655	208 769 065
Intérêts courus sur placements de trésorerie	C3	231 710	336 536
Divers débiteurs	C4	1 673 797	1 712 316
Actifs immobilisés	C5	2 279 283	1 089 063
Titres de participations et financements	C6	108 424 578	7 206 332
Total Actif		239 681 282	228 957 607
Passif			
Montants à Payer	C7	3 078 459	1 454 297
Autres dettes	C8	31 181 592	20 219 723
Capitaux propres		205 421 230	207 283 588
Capital, appelé versé	C9	212 197 862	210 893 905
Résultat de l'exercice		-3 062 253	-3 500 336
Réserves et report à nouveau		-3 714 379	-109 981
Total Passif		239 681 282	228 957 607

Les notes annexes aux états financiers font partie du présent état.

Compte de résultat

Comptes arrêtés en USD au 31 Décembre 2018

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Revenus			
Produits d'exploitation		1 158 111	0
Variation de la juste valeur des titres de placements		-36 535	0
Revenus d'intérêts		1 569 784	0
Dépréciation des prêts		-156 009	0
Pertes et gains de change sur les opérations d'exploitation		-219 130	0
Produits financiers		3 620 800	3 152 988
Intérêt des titres de placement		3 626 939	3 161 222
Dépréciation		0	0
Pertes et gains de change sur les opérations financières		-6 139	-8 233
Total des revenus	C10	4 778 911	3 152 988
Dépenses			
Dépenses de projets	C12	899 621	412 066
Dépenses liées aux levées de fonds		176 541	
Dépenses administratives	C11	6 765 002	6 241 258
Salaires et avantages		3 164 514	1 669 766
Autres dépenses		3 600 488	4 571 492
Total des dépenses		7 841 164	6 653 324
Résultat Net		-3.062.253	-3.500.336

Les notes annexes aux états financiers font partie du présent état.

Etat du Résultat Global

Comptes arrêtés en USD au 31 Décembre 2018

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net de l'exercice	-3 062 253	-3 500 336
Autres éléments du résultat global		
Eléments qui ne seront pas reclassés au niveau du compte de résultat		
Total des autres éléments du résultat global		
Résultat global	-3 062 253	-3 500 336

Les notes annexes aux états financiers font partie du présent état.

Tableau des flux de trésorerie

Comptes arrêtés en USD au 31 Décembre 2018

	31/12/2018	31/12/2017
Ressources provenant des :		
Activités des opérations		
Résultat net	-3 062 253	-3 500 336
Ajustements pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie	791 191	
Activités d'investissements		
Acquisition de titres de participation	-5 126 400	-7 206 332
Variation des autres montants à recevoir et à payer	12 729 377	-282 816
Acquisition d'actifs immobilisés	-1 732 434	-872 303
Projets immobilisés	-765 396	0
Investissements dans des projets	-95 679 489	0
Activités de financement		
Ressources provenant des souscriptions (Note C9)	1 303 958	10 124 953
Total des flux de trésorerie	-91 541 446	-1 736 834
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	218 613 360	220 350 194
Variation nette de trésorerie (Note C1)	-91 541 446	-1 736 834
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	127 071 914	218 613 360

Les notes annexes aux états financiers font partie du présent état.

Etat des variations des capitaux propres

Comptes arrêtés en USD au 31 Décembre 2018

	Capital Souscrit Libéré	Variations cumulées de change sur souscriptions	Reserves Reports à nouveau	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2017	200 768 951		-109 981	200 658 970
Résultat de l'année			-3 500 336	-3 500 336
Autres éléments du résultat global				
Augmentation nette du capital libéré	10 124 953			10 124 953
Gains de change nets sur les nouvelles souscriptions				
Solde au 31 décembre 2017 et 1er janvier 2018	210 893 904		-3 610 317	207 283 587
Résultat de l'année			-3 062 253	-3 062 253
Autres éléments du résultat global				
Ajustements IFRS 9 cumulés			-104 063	-104 063
Augmentation nette du capital libéré	1 303 958			1 303 958
Gains de change nets sur les nouvelles souscriptions				
Solde au 31 décembre 2018	212.197.862		-6.776.633	205.421.229

Les notes annexes aux états financiers font partie du présent état.

Note A – Mission, opérations et organisation

Africa50 - Financement de Projets (Africa50 - FP) est une société financière domiciliée à Casablanca (Maroc), dotée d'un statut juridique spécial, d'un capital social autorisé de 3 000 000 000 USD et souscrit à hauteur de 781 292 000 USD. La durée de vie de Africa50 - FP est de 99 ans.

Africa50 - FP est une institution multilatérale Africaine de développement dont la mission est de:

- i) Promouvoir le développement des infrastructures en Afrique à l'aide des financements obtenus de sources diverses, y compris mais non limité aux souscriptions de capital, emprunts et dons d'origine Africaine et non-Africaine,
- ii) En association avec les autres investisseurs, publics ou privés, assister dans le financement de la construction, la réhabilitation, l'amélioration ou l'expansion de projets d'infrastructure, financièrement et économiquement viables, en apportant un soutien financier par de la dette ou des investissements en capital avec ou sans garanties de remboursement souveraine de l'Etat dans lequel l'investissement est réalisé,
- iii) Engager une activité en qualité de bailleur de fonds, seule ou en collaboration avec la Banque Africaine de développement ou toute autre institution financière, à travers l'octroi de crédits ou toute autre forme d'investissement financier,
- iv) Engager un accord ou un arrangement avec tout gouvernement, municipalité ou autorité locale qui favoriserait la réalisation par AFRICA50 - FP, toute activité liée à sa mission ; obtenir de ces autorités ou entités tous droits, privilèges et exemptions que AFRICA50 - FP pourrait juger nécessaire pour entamer, conduire et se conformer aux conditions de tels arrangements, droits, privilèges et exemptions,
- v) Fournir de l'assistance technique et des services de conseil pour les études, la préparation et la mise en œuvre de projets d'infrastructure situés en Afrique,
- vi) Emprunter et lever des fonds, émettre des valeurs mobilières, des obligations, des bons, garanties et autres instruments et donner des cautions et garanties à des tiers,
- vii) Détenir des investissements de tous genres (y compris sans limitation, des investissements dans des valeurs mobilières, actions et obligations),
- viii) Obtenir tout acte administratif ou législatif qui permettrait à AFRICA50 - FP de mener à bien sa mission ou effectuer toute modification de ses statuts ou pour tout autre but qui peut paraître opportun et empêcher tout processus ou mesure susceptible de préjudice aux intérêts de AFRICA50 - FP et,
- ix) Plus généralement, prendre toutes mesures liées directement ou indirectement aux opérations susvisées dans le but de faciliter, promouvoir et développer les activités d'AFRICA50 - FP

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers de Africa50 – FP sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), promulguées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB). Les états financiers ont été établis au coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur, selon le cas.

Les principales méthodes comptables employées pour la préparation des états financiers sont résumées ci-dessous, le cas échéant, elles ont été présentées dans une note spécifique afin d'améliorer la compréhension du lecteur. Ces méthodes comptables ont été appliquées de manière cohérente et s'appliquent à toutes les années présentées.

Les états financiers sont préparés sur la base de la continuité de l'exploitation et sont présentés en dollar américain (USD).

Monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes

Le Dollar américain est la monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes.

Normes, amendements et interprétations appliqués pour la première fois à partir du 1^{er} janvier 2018

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
IFRS 15 – Revenus des contrats avec les clients	Exercice ouvert à compter du 1 ^{er} janvier 2018
IFRS 9 – Instruments financiers	Exercice ouvert à compter du 1 ^{er} janvier 2018
Amendement à IAS 40 – Immeubles de placement	Exercice ouvert à compter du 1 ^{er} janvier 2018
Interprétation IFRIC 22 – Transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée	Exercice ouvert à compter du 1 ^{er} janvier 2018

IFRS 9 Instruments financiers

Depuis la crise financière de 2008, la norme IAS 39 relative aux instruments financiers a été sujette à de nombreuses critiques. L'IASB l'a donc remplacée par la norme IFRS 9 applicable depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle norme vient revisiter les règles applicables à la classification et à la valorisation des actifs financiers.

En effet, dans cette nouvelle classification, un actif financier est valorisé en juste valeur par le compte de résultat par défaut sauf s'il répond aux deux conditions suivantes :



- Le test SPPI (Solely Payment of Principal and Interests) les flux de trésorerie de l'actif doivent correspondre uniquement au remboursement du principal et des intérêts sur le principal restant dû
- le business model peut prendre deux formes : soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (*HTC : Held To Collect*); soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (*HTCS : Held To Collect and Sell*)

Par ce fait, si l'actif financier répond à la condition SPPI et HTC, il sera enregistré au bilan selon le modèle du coût amorti (pour sa valeur historique) Et s'il répond à la condition SPPI et HTCS il suivra le modèle de la juste valeur par OCI (Other Comprehensive Income) recyclable, dans ce cas les plus ou moins-values latentes sont inscrites directement dans les capitaux propres et seront recyclées dans le compte de résultat au moment de la revente

Néanmoins, pour les actions non consolidées (non détenues à des fins de trading ou de placement), qui ne répondent pas aux deux conditions citées, une option a été ouverte pour minimiser la volatilité du résultat qui n'est pas en adéquation avec l'objectif de gestion Ce choix s'effectue à la date de comptabilisation initiale, instrument par instrument et est irrévocable Lorsque l'option est exercée, les variations de juste valeur sont enregistrées en OCI sans recyclage ultérieur en résultat lors de la cession En conséquence, les plus et moins-values réalisées ne transiteront jamais en résultat Par ailleurs, aucune dépréciation en résultat, seuls les dividendes seront enregistrés dans le compte de résultat

La nouvelle approche d'IFRS 9 considère que l'événement déclencheur du risque de crédit est l'octroi du crédit et impose la prise en compte du risque à ce stade donc le risque crédit sera comptabilisé dès l'enregistrement en compte de l'actif financier La dépréciation de ce dernier se fera dans cette nouvelle norme selon 3 phases :

- ✓ **Bucket 1** (stabilité du risque crédit depuis la comptabilisation initiale) : comptabilisation des pertes de crédit attendues à un an, les intérêts seront calculés sur le montant brut
- ✓ **Bucket 2** (dégradation significative du risque crédit) : comptabilisation des pertes de crédit attendues à maturité, les intérêts seront calculés sur le montant brut
- ✓ **Bucket 3** (risque de crédit avéré) : comptabilisation des pertes de crédit attendues à maturité, les intérêts seront calculés sur la base du montant net de dépréciation

L'application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018 s'est traduite par la dépréciation d'un prêt à hauteur de 104 062 USD Ce montant a été comptabilisé en capitaux propres le 1er janvier 2018

IFRS 15 Revenus des contrats avec les clients:

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu qui remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18

L'application de cette norme n'a pas eu d'impact matériel sur les états financiers d'Africa50 au 31 Décembre 2018

Normes, amendements et interprétations publiés mais non encore entrés en vigueur

La nouvelle norme ci-dessous publiée par IASB pourrait avoir une incidence sur Africa50 - FP dans le futur

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
IFRS 16 – Contrats de locations	Exercice ouvert à compter du 1 ^{er} janvier 2019

IFRS 16 Contrats de locations

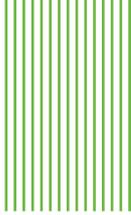
Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui fournit un modèle complet pour la présentation des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. Cette norme annule et remplace IAS 17 Contrats de location ainsi que ses indications interprétatives connexes. Ladite norme est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2019.

La norme IFRS 16 prévoit un principe de comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Deux exemptions sont prévues par cette norme, pour lesquelles un traitement optionnel, similaire à la location simple d'IAS 17, est possible : les contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à douze mois et qui ne comprennent pas d'option d'achat) et les contrats portant sur des actifs de faible valeur (actifs d'une valeur individuelle à neuf de l'ordre de 5 000 USD ou moins). Ainsi, pour les preneurs, la distinction de la norme IAS 17 entre location simple (pour laquelle les loyers sont constatés en charges au fur et à mesure) et location-financement (pour laquelle les preneurs constatent l'actif loué et une dette à leur bilan) est supprimée. En revanche, IFRS 16 ne contient aucun changement important pour ce qui est des exigences se rapportant au bailleur.

L'impact attendu de la première application de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 est une augmentation de la dette financière d'environ 2 483 618 USD.

L'impact attendu sur le résultat de 2019 serait une réduction des charges de location d'un montant de 48 273 USD avec une augmentation des charges financières et des amortissements.



Constatation du revenu

Le revenu d'intérêts est constaté sur la base du taux d'intérêt effectif et sur la durée de détention par Africa50 - FP de l'instrument générateur de ce revenu. Le taux d'intérêt effectif est le taux actualisant les flux de trésorerie estimés à travers la durée de vie escomptée de l'actif financier à sa valeur nette comptable.

Le revenu des placements comprend des plus ou moins-values réalisées et non réalisées sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan de Africa50 - FP lorsqu'elle assume les droits et obligations contractuels y afférents.

Comptabilisation et décomptabilisation des actifs financiers

Les achats et ventes des actifs financiers sont comptabilisés sur la base des dates de transaction, c'est à dire la date à laquelle Africa50 - FP s'engage à acheter ou à vendre l'actif. Les prêts, lorsqu'ils seront octroyés, seront comptabilisés lorsque les fonds sont versés aux emprunteurs. Les actifs financiers non évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, plus les coûts de transaction. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie en provenance des actifs financiers ont expiré ou lorsque Africa50 - FP a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs.

Jugements comptables cruciaux et principales sources d'incertitude pour les estimations

Les résultats publiés par Africa50 - FP sont sensibles aux méthodes comptables, hypothèses et estimations sous-jacentes à la préparation de ses états financiers. Dans le cadre de la préparation de ces derniers selon les normes IFRS, la direction formule certaines estimations, hypothèses et jugements qui affectent la valeur des actifs, passifs, revenus et dépenses, ainsi que des passifs éventuels. Les estimations et les jugements sont évalués en permanence et sont basés sur l'expérience historique et d'autres facteurs, y compris les attentes d'événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances du moment. Le résultat réel peut être sensiblement différent de celui anticipé.

I Juste valorisation du portefeuille d'investissement

Le portefeuille de placements, un actif significatif pour Africa50 - FP, est évalué à la juste valeur. Le détail des méthodes d'évaluation utilisées est présenté dans la note «Juste valeur du portefeuille de placements»

Compte tenu de l'importance du sujet, le comité d'investissement d'Africa50 supervise l'implémentation des politiques d'évaluation et son application à chaque investissement. Un rapport sur les activités du comité d'investissement (comprenant un examen des hypothèses retenues) est présenté périodiquement au conseil d'administration.

II Pertes attendues sur le portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts, un actif significatif pour Africa50 - FP, est évalué à la juste valeur à la date de décaissement puis comptabilisé au coût amorti. Une évaluation est effectuée conformément à la norme IFRS 9 applicable à compter du 1er janvier 2018. Les détails de la méthodologie utilisée pour la dépréciation attendue et les sensibilités associées sont présentés dans la note «Prêts»

Juste valeur du portefeuille de placements

Les investissements sont comptabilisés et décomptabilisés à la date à laquelle leur achat ou leur vente fait l'objet d'un contrat spécifique et que les risques et avantages associés sont transférés. Africa50 - FP gère ses investissements afin d'en tirer profit par la perception de revenus d'investissements et de la plus-value découlant de la variation de la juste valeur de ces investissements.

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie donnée et sont ensuite évalués à la juste valeur, conformément aux méthodes d'évaluation de Africa50 - FP, conformément aux dispositions relatives à la juste valeur en IFRS.

L'évaluation à la juste valeur d'un actif non financier prend en compte la capacité d'un intervenant du marché à obtenir les avantages économiques de cet actif s'il l'utilise de manière optimale ou s'il le vend à un autre intervenant du marché qui l'utilisera de manière optimale.

Africa50 - FP utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles suffisamment de données sont disponibles pour mesurer la juste valeur, optimisant ainsi l'utilisation de données observables pertinentes et limitant l'utilisation de données d'entrée non observables.

Tous les actifs et passifs pour lesquels la juste valeur est évaluée ou présentée dans les états financiers sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs (voir ci-après) sur la base des données du niveau le plus bas:

- ✓ Niveau 1 – Cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni mise à jour)
- ✓ Niveau 2 - Cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou d'autres techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables
- ✓ Niveau 3 - Techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables

Les titres de participation non cotés sont également évalués à la juste valeur par le biais de la valeur de l'actif net

Les prêts portant intérêts génèrent des intérêts qui sont soit payés, soit capitalisés régulièrement et inclus dans le solde du prêt principal. La capitalisation des intérêts courus est traitée dans le cadre d'investissements complémentaires au cours de l'exercice.

Si la juste valeur d'un investissement est jugée inférieure à la valeur principale du prêt, Africa50 - FP comptabilise une diminution de la juste valeur par le biais d'une provision des produits d'intérêts courus à la date de l'évaluation. La « capitalisation à valeur nulle » est le terme utilisé pour décrire la capitalisation des intérêts courus qui a été entièrement provisionnée.

Evaluation des risques

Le tableau suivant présente les échelles de notations internationales utilisées par Africa50 - FP:

Catégorie de risque	Notations internationales	
	S&P - Fitch	Moody's
Risque très faible	A+ et dessus	A1 et au dessus
	A	A2
	A-	A3
	BBB+	Baa1
	BBB	Baa2
Risque faible	BBB-	Baa3
	BB+	Ba1
	BB	Ba2
Risque modéré	BB-	Ba3
	B+	B1
	B	B2
Risque élevé	B-	B3
	CCC+	Caa1
	CCC+	Caa2
Risque très élevé	CCC-	Caa3
	CC	Ca
	C	C

Autres provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque Africa50 - FP a une obligation actuelle dont le calendrier ou le montant sont incertains en raison d'événements passés et qu'il est probable que Africa50 - FP soit tenue de régler cette obligation et dont une estimation fiable peut être établie. Les provisions sont évaluées par les dirigeants selon la meilleure estimation, du montant nécessaire pour éteindre l'obligation à la date de clôture et sont actualisées si nécessaire. Les variations de provisions sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Dans le cas d'actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, Africa50 - FP détermine, à la fin de chaque exercice fiscal, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. En cas de perte de valeur, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette et le montant de la perte est comptabilisé en résultat. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Prêts et emprunts

Tous les prêts et emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie décaissée / reçue. Après la comptabilisation initiale, ceux-ci sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux actualisant l'ensemble des flux de trésorerie futurs estimés tout au long de la durée prévue du prêt /emprunt. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsqu'ils sont éteints.

Baux

Africa50 - FP loue ses bureaux. Les paiements minimaux futurs dus au titre de contrats de location simple non résiliables sont indiqués ultérieurement dans les Notes. L'impact attendu de la norme IFRS 16 est présenté précédemment dans ces notes.

Fournisseurs et autres créditeurs

Les passifs, autres que ceux spécifiquement comptabilisés dans une politique distincte, sont établis en fonction des montants considérés comme étant dus au titre des biens et services reçus à la date de clôture.

Information sectorielle et géographique

À ce stade, l'ensemble de l'activité de la société est gérée depuis Casablanca. Un premier investissement a été réalisé par le biais de différentes sociétés holding pour un projet de développement en Afrique du Nord en 2017, puis un second à lui être réalisé en Afrique de l'Ouest en 2018. Une garantie a également été

accordée sur un portefeuille de prêts liés à des projets à travers l'Afrique. La zone géographique d'intervention de l'entreprise est limitée à l'Afrique.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentiels pour lesquels l'incertitude est encore grande, ce qui peut inclure une dépendance à des événements indépendants de la volonté de Africa50 - FP. Les passifs éventuels sont uniquement divulgués et ne sont pas inclus dans les présents états financiers.

Engagements

Les engagements représentent des montants qu'Africa50 - FP s'est engagée contractuellement à payer à des tiers, mais qui ne représentent pas encore une charge ou un actif. Cela donne une indication des flux de trésorerie futurs engagés. Les engagements en fin d'année n'ont pas d'impact sur les états financiers d'Africa50 - FP de l'exercice.

Évènements postérieurs à la clôture des comptes

Les états financiers sont ajustés pour refléter des événements survenus entre la date de clôture et la date à laquelle les états financiers sont autorisés pour publication, à condition qu'ils se rapportent à des situations qui existaient à la date du bilan.

Les événements qui se rapportent à des conditions qui sont apparues après la date de clôture des comptes mais ne donnant pas lieu à un ajustement des états financiers, sont présentés au niveau des notes aux états financiers.

Note C – Explications des données comptables

C 1 Disponibilités

Banque (USD)	31/12/2018	31/12/2017	S&P Fitch
Attijari Wafabank	90 982	667	BB+
BMCE MAD	275 227	216 631	BB+
BMCE EURO	2 424	2 424	BB+
MBCE 902 (USD)	4 810 397	9 591 486	BB+
BMCE 780 (USD)	32 152	32 152	BB+
BMCE 747 (USD)	3 292 590	0	BB+
Caisse	1 486	926	
TOTAL	8 505 259	9 844 286	

C 2 Placements en trésorerie

La ressource principale d’Africa50 – FP provient de la libération du capital appelé auprès des pays membres. Cette ressource a été investie dans plusieurs banques, dans des dépôts à termes ayant une maturité maximum de six mois.

Africa50 - FP a effectué ses placements en trésorerie auprès de banques locales et internationales, réputées et solvables, et détaillées comme suit:

Banque (USD)	31/12/2018	31/12/2017	S&P Fitch
Attijariwafabank - Maroc	25 998 403	32 808 524	BB+
PTA Bank	39 761 916	52 712 716	BBB-
Afreximbank Cairo	25 790 503	51 942 772	BBB+
BMCE 747 (USD)	20 015 833	56 280 104	BB+
BMCE 902 (USD)	0	15 024 948	BB+
Attijariwafabank - Maroc	7 000 000		BB+
TOTAL	118 566 655	208 769 064	

Disponibilités et équivalents (USD)	31/12/2018	31/12/2017
Risque très faible	65 553 905	104 656 414
Risque faible	61 518 008	113 956 936
Risque partenariat		
Risque modéré		
Risque élevé		
Risque très élevé		
TOTAL	127 071 913	218 613 350

Tous les investissements sont réalisés à court terme, aucun d’entre eux n’excédant un an.

Les disponibilités d’Africa50 – FP ont été gérées en commun avec sa structure sœur Africa50 - DP. Les revenus ont été répartis entre les deux entités au prorata des encours moyens disponibles au placement pour chaque structure.

Compte courant (USD)	31/12/2018	31/12/2017
Compte courant Africa50 – DP	-19 480 781	-20 219 723
Total	-19 480 781	-20 219 723

C 3 Intérêts courus sur placements en trésorerie

Les intérêts courus au 31 décembre 2018 sur placements en trésorerie s'élèvent à 231 710 USD et se décomposent comme suit:

Banque (USD)	31/12/2018	31/12/2017	S&P Fitch
PTA Bank	57 307	119 209	BBB-
Afreximbank Caire	156 384	207 050	BBB+
BMCE	14 980	7 284	BB+
ATW	3 040	2 993	BB+
TOTAL	231 710	336 536	

C 4 Divers débiteurs

Ils sont principalement constitués des :

- ✓ Comptes de TVA; 706 184 USD
- ✓ Premiums et intérêts courus sur l'investissement Room To Run; 648 185 USD
 - ✓ Intérêts courus au 31 Décembre 2018 pour 125 793 USD
 - ✓ Premiums pour 522 392 USD

C 5 Actifs immobilisés

L'actif immobilisé inclut la valeur nette comptable des immobilisations au 31 décembre 2018 pour un montant de 2 279 369 USD

Coûts liés aux bureaux

Coûts liés aux bureaux (USD)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette 2018	Valeur nette 2017	Variation
Matériel informatique	314 201	82 872	231 329	40 574	190 755
Dépôts et cautionnements versés	70 754		70 754	103 330	-32 576
Prêts au personnel	60 000		60 000		60 000
Installations techniques	8 759	2 727	6 030	791	5 239
Nouveaux bureaux: installations techniques	296 388	91 805	204 669	244 850	-40 181
Nouveaux bureaux: divers	136 643	22 804	113 839	49 050	64 789
Nouveaux bureaux: matériel	1 455 657	215 991	1 239 667	650 469	589 198
TOTAL	2 342 402	416 199	1 926 288	1 089 064	837 224

Les actifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimée. La durée de vie des actifs est présentée dans le tableau ci-dessous:

Matériel informatique	3 ans
Installations techniques	3 ans
Matériel de bureau	5 ans
Aménagements bureau	6 ans

Levée de Fonds :

Les frais de levée de fonds engagés devraient être refacturés à un nouveau fonds ouvert aux investisseurs privés pour co-investir dans de nouveaux projets. Au 31 décembre 2018, la direction estimait que les chances de succès de ce projet de nouveau fonds étaient de 66%. Sur la base de cette estimation, un tiers des dépenses engagées ont été comptabilisées dans le résultat en tant que dépréciation des montants dépensés.

Levée de fonds (USD)	Valeur brut	Dépréciation	Valeur nette 2018
Levée de fonds	529 622	176 541	353 081

Projets:

Les frais engagés sur les projets correspondent à tous les montants directement liés aux projets examinés par la société au cours de la période, qu'ils soient en cours ou abandonnés. Tous les montants sont comptabilisés lorsqu'ils sont engagés.

Dépenses de projets engagées (USD)	Montant dépensé	Montant inscrit en charges	Montant immobilisé
Projets en cours	1 665 017	956 053	708 963

Au 31 décembre 2018, un seul projet reste capitalisé pour lequel les dépenses engagées seront amorties sur la durée de la garantie.

C 6 Projets d'investissements – Titres de participations et prêts**a) Titres de participations**

Les titres de participations et les financements octroyés s'élevaient à 13 005 161 USD et incluent 12 296 198 USD de juste valeur de titres de participation plus 708 963 USD de dépenses capitalisées sur le projet Room to Run. Conformément à la norme IFRS 9, Africa50 - PF enregistre ses participations à la juste valeur.

Investissements en projets (USD)	% de détention	Catégorie	Hiérarchie de juste valeur	31/12/2018				31/12/2017				
				Juste valeur	Prix de revient USD	Impact P&L	Provisions	Juste valeur	Prix de revient USD	Impact P&L	Provisions	
Titres de participation												
Infra-holdco 1	100,00%	Juste valeur	3	7 206 332	7 206 332	-	-	7 206 332	7 206 332	-	-	
Scatec Egypt	25%			5 089 866	5 126 400	-36 534	-					
Nachtigal	15%	3										
Total des titres de participation				12 296 198	12 332 732			7 206 332				

**i) Infra Holdco 1 ("Scatec Egypt")**

Infra Holdco 1 est une société holding créée pour acquérir 25% du capital de la société réalisant le projet Scatec Egypt dans le cadre de l'investissement Africa50 - PF. Africa50 - PF détient 100% des actions d'Infra Holdco 1. Ce projet est le premier projet développé et finalisé par Africa50 - PD en 2017.

En tant que projet «Greenfield» en construction, la juste valeur a été calculée sur la base du coût au 31 décembre 2018 et 2017.

Compte tenu de sa nature de holding, la consolidation par Africa50 - PF de la holding Infra Holdco 1 n'aurait pas d'impact significatif (100% de l'investissement en actions sauf 100 USD seraient comptabilisés en tant que goodwill) sur la situation financière de Africa50 - PF. Pour cette raison, la société n'a pas jugé nécessaire de publier des états financiers consolidés.

ii) Nachtigal Hydro Power Company "NHPC"

Africa50 - PD a vendu le projet NHPC à Africa50 - PF en 2018 au prix de 5 126 400 USD.

Africa50 - PF a par la suite pris une participation de 15% dans la société du projet NHPC.

En tant que projet «Greenfield» en construction, la juste valeur a été calculée sur la base du coût au 31 décembre 2018.

b) Prêts

Un montant de 708 963 USD de dépenses relatives au projet Room To Run a été capitalisé

Investissements en projets (USD)	Bucket IFRS 9	Catégorie	31/12/2018				31/12/2017			
			Juste valeur	Montants encours	Revenus	Dépréciation IFRS 9	Juste valeur	Montants encours	Revenus	Dépréciation
Prêts et créances										
Infra-hold-co 1	1	Juste valeur / Coût amorti	23 410 699 USD	23 514 761 USD	942 725 USD	-104 063 USD	1 287 163 USD	1 287 163 USD	5 365 USD	
Scatec Egypt	1									
Nachtigal	1	Juste valeur / Coût amorti	42 008 718 USD	36 864 046 EUR	-183 823 USD	-156 009 USD				
Room2Run	1	Juste valeur / Coût amorti	30 000 000 USD	30 000 000 USD	591 751 USD	-				
			708 963	708 963						
Total des titres de participation			96 128 380 USD		1 350 653 USD	-260 072 USD	1 287 163 USD		5 365 USD	-
			108 424 578	Variation de la juste valeur	-36 534		1 287 163		5 365	-
					Revenus des intérêts	1 569 783				
Total des titres de participation et de financement					Pertes non réalisées	-219 130				
					Dépréciation	-156 009				
					Total	1 158 110				

Prêts (USD)	31/12/2018	31/12/2017
Capital restant dû		
	à un an	8 958 300
Flux financiers escomptés	D'un an à cinq ans	17 125 700
	Plus de cinq ans	70 304 451
	TOTAL	1 287 163
	TOTAL	96 388 451

i) Prêt projet 1 (Scatec Egypt)

Ce prêt est classé en tant qu'instrument de dette et est comptabilisé au coût amorti. Les principes de provisionnement de la norme IFRS 9 s'appliquent à cette opération.

Etat du projet à la fin de 2018

Comme l'a précisé le FMI, le pays mais aussi l'environnement sectoriel sont en constante amélioration.

Les principaux moteurs de l'amélioration de l'économie en 2018 ont été la reprise du tourisme et l'augmentation de la production du gaz naturel. Le plan d'assainissement budgétaire est en bonne voie et est soutenu par l'indexation automatique des prix du carburant, récemment approuvée.



Le secteur énergétique égyptien continue de croître et d'attirer les investisseurs Acwa a remporté un appel d'offres de 200 MW avec 5 autres développeurs participants et un PPP pour deux parcs éoliens de 250 MW soumissionnés en 2015 a été signé avec Engie et Lekela

Malgré les retards initiaux du côté gouvernemental, la construction est en bonne voie La date des opérations commerciales cibles (COD) du PPP a été prolongée de 3 mois L'avis de lancement a été émis entre juin et septembre 2018 pour le projet Le décaissement de la dette senior a été approuvé par les prêteurs en novembre À la fin de décembre 2018, aucun retard dans la COD n'est prévu Le premier composant du projet arrivera à la COD le 1er avril 2019

Prêt d'actionnaire à Infra holdco 1

Le prêt d'actionnaire a été classé dans la catégorie « Prêt performant » (bucket 1)

Africa50 - PF applique une définition du défaut qui est conforme à la définition utilisée aux fins de la gestion interne du risque de crédit selon la norme IFRS 9 Elle prend, le cas échéant, en compte des facteurs qualitatifs (par exemple des clauses restrictives financières)

En ce qui concerne les prêts d'actionnaire, Africa50 - PF considère que le retard d'intérêt de 90 jours (présomption réfutable pour défaut) n'est pas un indicateur objectif de défaut car ces instruments sont structurés de telle sorte que les intérêts sont soit payés, soit capitalisés

Le service des investissements d'Africa50 évalue le risque potentiel de crédit au moyen d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, tels que des dépassements de coûts de construction ou des retards importants dans la construction, une sous-performance opérationnelle, une augmentation des coûts de financement ou d'imposition susceptible d'empêcher le remboursement intégral du prêt d'actionnaire, avec les intérêts capitalisés, au terme du projet (tel que déterminé par l'accord de concession ou des accords similaires)

Dépréciation

Selon les recherches de Moody's sur les défauts dans les projets d'infrastructures, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaut et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets «greenfield» sur les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE ou de l'OCDE

Cela a conduit à une provision s'élevant à 104 000 USD du principal du prêt d'actionnaire à la fin de 2018

ii) Prêt d'actionnaire à NHPC

Cet emprunt est classé en tant qu'instrument de dette et est comptabilisé au coût amorti Les directives de provisionnement de la norme IFRS 9 s'appliquent à cette opération

Etat du projet à la fin de 2018

Compte tenu du fait que la construction vient juste de commencer et que tout se déroule comme prévu, Africa50 FP a considéré le projet comme «en bonne voie» et l'a classé dans la catégorie «prêt performant» (bucket 1)

La clôture financière du projet a été réalisée le 24 décembre 2018. Depuis les travaux de construction ont débuté à la fin du mois de janvier 2019 avec le premier tirage sur la dette senior. La construction est en cours et aucun problème n'a été identifié. Africa50 – FP a entièrement déboursé sa contribution sous forme de prêt d'actionnaire, pour un montant de 37 millions d'euros.

Prêt d'actionnaire à NHPC

Le prêt d'actionnaire a été classé dans la catégorie «Prêt performant» (bucket 1)

Africa50 – FP applique une définition du défaut qui est conforme à la définition utilisée aux fins de la gestion interne du risque de crédit selon IFRS 9. Elle prend en compte, le cas échéant, des facteurs qualitatifs (par exemple, des clauses restrictives financières)

En ce qui concerne les projets d'infrastructure, Africa50 –FP considère que les intérêts sur retard de plus de 90 jours ne sont pas un indicateur objectif de défaut. Le service des investissements d'Africa50 – FP évalue le risque potentiel de crédit au moyen d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, tels que des retards dans la construction, des dépassements de coûts de projets, une augmentation des dépenses opérationnelles par rapport au budget, des changements au niveau de l'imposition ou des réglementations ou des retards de paiements significatifs de la part des preneurs.

Dépréciation

Selon les recherches de Moody's sur les défauts dans les projets d'infrastructures, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaut et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets «greenfield» sur les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE ou de l'OCDE.

Cela a conduit à une provision s'élevant à 156 000 USD du principal du prêt d'actionnaire à la fin de 2018.

iii) Room to Run

Au 31 décembre 2018, l'engagement d'Africa50 - PF dans le Projet Room to Run consiste en une garantie et est comptabilisé en tant qu'engagement. Ce dernier est soumis à la norme IFRS 9.

Etat du projet à la fin de 2018

La clôture financière du projet a été réalisée en novembre 2018. Les prêts du portefeuille ont été performants au cours des premiers mois de la transaction. Le prêteur principal a payé le montant des frais de protection et les intérêts sur la garantie en janvier 2019 comme prévu. Un rapport sur l'état du portefeuille en janvier 2019 a montré que non seulement les prêts étaient performants, mais que leur notation de crédit n'avait pas changé par rapport à leur statut initial. Aucun défaut ou défaut potentiel n'a été identifié.

Garantie accordée au projet Room to Run

Sur la base du fait que les prêts garantis sont performants et qu'aucun défaut potentiel ne soit identifié, la transaction est classée en Bucket 1 Africa50 - FP évalue toute augmentation potentielle du risque de crédit au moyen d'un ensemble d'indicateurs, tels qu'un changement significatif de la notation d'un prêt spécifique dans le portefeuille ; lorsqu'un prêt est catégorisé en bucket 2 par le prêteur principal ; des retards importants dans le paiement des frais de protection par le prêteur principal ; une dégradation de la note du prêteur en dessous de AA

À ce jour, aucun d'entre eux ne s'applique

Dépréciation

Aucune perte de valeur n'a été identifiée pour le projet Room to Run compte tenu des indicateurs suivants : la probabilité de défaut de chaque prêt du portefeuille en fonction de sa note de crédit, la structure de la transaction dans laquelle le prêteur principal conserve une partie des pertes du portefeuille avant tout paiement de protection, le fait qu'une perte soit constatée environ 3 ans après l'apparition d'un défaut et qu'aucun défaut n'ait encore eu lieu

Africa50 - FP ne prévoit aucun paiement pour cette transaction en 2018

C 7 Passifs – Montant à payer

Les passifs-Montants à payer s'élèvent à 3 078 459 USD et représentent principalement les dettes fournisseurs ainsi que les factures non parvenues au 31 Décembre 2018. L'ensemble de ces passifs ont une antériorité inférieure à un an

C 8 Autres dettes

Elles se composent principalement:

- du compte courant créditeur vis-à-vis d'Africa50-DP pour 19 480 781 USD. Ce compte a notamment enregistré les refacturations à Africa50-DP des charges de l'exercice pour 9 720 124 USD ainsi que les produits d'intérêts sur le compte courant pour 194 646 USD en 2018

- Des trop versés par les actionnaires sur le capital appelé, détaillés comme suit:

Actionnaires	AF50 - Financement de projets			
	Actions	Capital souscrit (USD)	Capital libéré (USD)	Trop versé par les actionnaires (USD)
Madagascar	9 003	9 003 000	9 002 687	6 751 937
Tunisie	9 000	9 000 000	6 748 874	4 498 874
République démocratique du Congo	1 800	1 800 000	900 000	450 000
TOTAL				11 700 810

C 9 Capitaux propres

Le capital social autorisé selon les statuts d’Africa50 - FP est de 3 000 000 000 USD Le capital souscrit est de 781 292 000 USD et le capital libéré s’élève à 212 197 863 USD

AF50 - Financement de projets			
Actionnaires (30)	Actions	Capital souscrit (USD)	Capital libéré (USD)
1 Banque Africaine de Développement	100 000	100 000 000	25 000 000
2 Bénin	4 176	4 176 000	1 044 000
3 République du Cameroun	45 000	45 000 000	11 249 863
4 Congo Brazzaville	167 997	167 997 000	41 999 250
5 Côte d'Ivoire	26 999	26 999 000	6 749 750
6 Djibouti	2 700	2 700 000	675 000
7 Egypte	90 000	90 000 000	22 500 000
8 Gabon	7 800	7 800 000	1 950 000
9 Gambie	900	900 000	225 000
10 Ghana	17 655	17 655 000	4 413 750
11 Madagascar	9 003	9 003 000	2 250 750
12 Malawi	1 800	1 800 000	450 000
13 Mali	1 813	1 813 000	453 250
14 Royaume du Maroc	90 000	90 000 000	22 500 000
15 Mauritanie	9 101	9 101 000	2 275 250
16 La République du Niger	1 799	1 799 000	449 750
17 Nigeria	36 000	36 000 000	9 000 000
18 Sénégal	9 007	9 007 000	2 251 750
19 Sierra Leone	1 800	1 800 000	450 000
20 Soudan	2	2 000	500
21 Togo	17 346	17 346 000	4 336 500
22 Kenya	90 000	90 000 000	22 500 000
23 Burkina Faso	2 694	2 694 000	673 500
24 BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest)	4 500	4 500 000	4 500 000
25 BAM (Bank al maghrib)	18 000	18 000 000	18 000 000
26 Tunisie	9 000	9 000 000	2 250 000
27 République démocratique du Congo	1 800	1 800 000	450 000
28 Guinée	4 500	4 500 000	1 125 000
29 République du Rwanda	9 000	9 000 000	2 250 000
30 L'île Maurice	900	900 000	225 000
Total	781 292	781 292 000	212 197 863

C 10 Revenus

Le montant de 4 778 911 USD se compose principalement de:

- ✓ Intérêts sur les placements (dépôts à terme); 3 626 939 USD
- ✓ Intérêts sur les prêts liés aux projets (Room to Run, Nachtigal et Scatec Egypt); 1 569 784 USD

C 11 Dépenses administratives

Le total des dépenses administratives d’Africa50 - FP s’élève à 6 765 002 USD, incluant 3 164 514 USD de salaires et avantages sociaux et 3 600 488 USD d’autres dépenses administratives qui comprennent les frais de voyage, de communication, de recrutement, de conseil d’administration et de l’Assemblée Générale des actionnaires

C 12 Dépenses sur projets

Les dépenses sur projets correspondent aux sommes engagées (consultants, missions, spécialistes...) au cours de l’exercice pour la recherche et l’étude de projet d’investissement qu’il s’agisse de prise de participation ou de financement direct

	31/12/2018	31/12/2017
Dépenses engagées sur les projets (USD)	899 620	412 066
Total	899 620	412 066

C 13 Effectifs

Africa50 - FP et Africa50 - DP disposent au 31 décembre 2018 de 29 salariés, dont 4 dédiés exclusivement à Africa50 - FP

Les salariés d’Africa50 perçoivent une allocation mensuelle destinée à couvrir les coûts de retraite et d’autres dépenses telles que des primes pour l’éducation des enfants et des assurances. Un régime d’assurance santé a été mis en place en 2018. Le personnel d’Africa50 peut bénéficier également d’une indemnité de déménagement le cas échéant.

C 14 Transactions avec les parties liées

Africa50 – FP a comme unique partie liée Africa50 – DP. Des relations croisées entre Africa50 – FP et Africa50 – DP découlent de ses opérations (frais de location et autres frais d’administration, plate-forme informatique, services, etc.), de ses conseils et de la mutualisation de son personnel clé. Ces éléments sont sujets à refacturation entre les entités.

Parties liées (USD)	31/12/2018	31/12/2017
Africa50 - Développement de projets		
Dette- compte courant	19 480 781	20 219 723
Dépenses refacturées à Africa50- DP	9 720 124	2 455 513
Quote-part des produits	194 646	225 945

C 15 Engagements

Engagements contractés (USD)	31/12/2018	31/12/2017
Garanties		
à un an	7 000 000	-
D’un an à cinq ans		
Plus de cinq ans	30 000 000	-
Baux		
à un an	349 827	381 629
D’un an à cinq ans		349 827
Plus de cinq ans		
Flux financiers escomptés		
TOTAL	349 827	731 456

Note D – Autres

Gouvernance

Le conseil d'administration est responsable du succès à long terme de d'Africa50 - FP en approuvant les objectifs stratégiques et en surveillant les performances par rapport à ces objectifs. Le conseil d'administration se réunit régulièrement, généralement à Casablanca, et examine à chaque réunion les performances. Le conseil d'administration dispose de prérogatives clairement définies et qui lui sont propres. Le conseil est assisté de divers comités (Comité de Gouvernance, d'Éthique, de Rémunération, Comité d'Audit, Comité Stratégie, Développement Durable et Question ESG, Comité de Gestion des Risques d'Entreprise et de Finance), qui lui reportent de manière régulière

Les prérogatives déléguées par le conseil d'administration à l'équipe de direction comprennent la mise en œuvre de la stratégie approuvée par le conseil d'administration, la gestion et le fonctionnement au quotidien, la nomination et la rémunération du personnel en dessous de l'équipe de direction

La gestion quotidienne d'Africa50 - FP et d'Africa50 - DP incombe à l'équipe de direction

Politiques et procédures de gestion du risque

Africa50 - FP est un investisseur très sélectif et chaque investissement est soumis à une évaluation individuelle du risque via un processus d'approbation d'investissement. Le comité d'investissement Africa50 - FP fait partie du cadre général de gestion du risque

Gestion du risque

Les instruments financiers comptabilisés dans les états financiers comprennent les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les prêts et créances, les charges capitalisées au coût amorti, les autres créances, les disponibilités et les placements en trésorerie, les emprunts et autres dettes

Les activités d'investissement d'Africa50 - FP l'exposent à divers types de risques associés aux instruments financiers et aux marchés sur lesquels elle investit. Les risques les plus courants auxquels Africa50 - FP est exposé sont le risque de change, le risque de taux d'intérêts et le risque de crédit. Les politiques d'Africa50 - FP sont conçues pour identifier et analyser ces risques, pour établir des limites et des contrôles appropriés de risque, ainsi que pour surveiller les risques et le respect de ces limites au moyen de systèmes d'information fiables et à jour. Le conseil d'administration a mis en place un comité des risques qui supervise les risques qui affectent Africa50 - FP, les principaux facteurs atténuants et les mesures prises pour réduire ces risques, ainsi que les politiques mises en place pour couvrir les principaux risques

- **Risque de change**

Le risque de change est le risque de fluctuation de la valeur d'un instrument en devises autre que l'USD dû à la variation du taux de change. Africa50 - FP investit dans des titres libellés dans différentes devises. Par conséquent,

Africa50 – FP est exposé au risque de variation du dollar américain, ce qui aurait une incidence importante sur les valeurs publiées de ses actifs libellés dans ces monnaies sous-jacentes. L'exposition au risque de change et les fluctuations des taux de change sont surveillées et revues régulièrement.

En ce qui concerne les comptes de trésorerie, la plupart des comptes de la société sont en USD, à l'exception d'un compte en euros et d'un autre en MAD qui sont utilisés pour les dépenses courantes.

- **Risque de taux d'intérêts**

Le risque de taux d'intérêts est le risque que les valeurs futures des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Seuls les revenus futurs pourraient être affectés par l'évolution des taux.

- **Risque de crédit de contrepartie**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie d'un instrument financier ne soit pas en mesure de remplir ses obligations causant à la société des pertes financières. La société a diversifié le portefeuille de ses contreparties afin de limiter ce risque.

- **Analyse de sensibilité**

Au 31 décembre 2018, une augmentation / diminution des principales devises utilisées par Africa50 – FP aurait eu l'impact suivant :

Sensibilité aux devises (USD)	31/12/2018	31/12/2017
EUR contre USD		
Augmentation de 10%	4 656 261	1 079
Diminution de 10%	-4 656 261	-1 079
MAD contre USD		
Augmentation de 10%	57 078	18 205
Diminution de 10%	-57 078	-18 205

Depuis l'investissement et la signature d'un prêt en EUR pour un projet au Cameroun, Africa50 – FP est principalement sensible à l'EUR.

Taux de change au 31 Décembre 2018

Le tableau ci-après présente les taux de change appliqués aux opérations:

Taux de change au 31 Décembre 2018	
MAD	0,10456
EUR	1,14379
GBP	1,26902

AVERTISSEMENT IMPORTANT :

La présentation (la « Présentation »), y compris les informations qu'elle contient, relative à Africa50 – Financement de Projets et/ou Africa50 – Développement de Projets (ensemble avec leurs affiliés, si le contexte l'exige, « Africa50 ») est transmise à titre confidentiel, à des fins d'information uniquement, et ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre de quelque nature que ce soit d'acquérir une participation dans l'un quelconque des véhicules d'investissement dont Africa50 est le sponsor (un « Véhicule d'Africa50 »).

Par la présente, vous acceptez (i) que les informations fournies dans le cadre de cette Présentation soient traitées de manière confidentielle et ne puissent être reproduites ou utilisées, de manière partielle ou intégrale, pour toute autre finalité quelle qu'elle soit et (ii) de restituer dans les meilleurs délais lesdits documents à Africa50, lorsque celle-ci en fait la demande.

Bien que des précautions raisonnables ont été prises afin de garantir le caractère fidèle et exact des éléments factuels présentés et des opinions données dans cette Présentation, ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante et aucune déclaration n'est faite ni aucune garantie n'est donnée, de nature expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la sincérité des informations, opinions, estimations et projections contenues dans cette Présentation. Africa50 ou ses associés, membres, actionnaires, dirigeants, salariés ou représentants n'acceptent aucune responsabilité, directe ou indirecte, expresse ou implicite, de nature contractuelle, légale ou autre, eu égard au contenu ou à l'exactitude de ladite Présentation ou en raison de toute erreur qu'elle pourrait contenir ou omission à son égard, ou quant à toute autre information écrite ou orale mise à la disposition d'une partie ou de ses conseils ou conseillers. Toute responsabilité en ce sens est expressément exclue dans la plus large mesure autorisée par la loi.

Les déclarations contenues dans ladite Présentation sont fondées sur les anticipations, estimations, projections, opinions et convictions actuelles d'Africa50. De telles déclarations impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus. Nul ne doit s'y fier indûment. En outre, ladite Présentation contient des anticipations, estimations, objectifs, énoncés ou autres déclarations de nature prospective. Certaines informations contenues dans la présente Présentation constituent des « déclarations prospectives ». En raison de risques et incertitudes divers, les faits ou résultats réels ou la performance réelle peuvent s'écarter de manière significative de ceux ou celles prévus ou envisagés par lesdites déclarations prospectives. En outre, rien ne permet de garantir qu'un projet existant ou potentiel, y compris un investissement à l'étude ou potentiel, sera mené à terme, y compris aux termes et conditions actuellement envisagés, et rien ne permet non plus de garantir que les résultats attendus ou les objectifs d'investissement projetés seront atteints.

Il incombe à chaque destinataire de respecter le droit et la réglementation applicables dans son pays.



AFRICA⁵⁰

www.africa50.com